

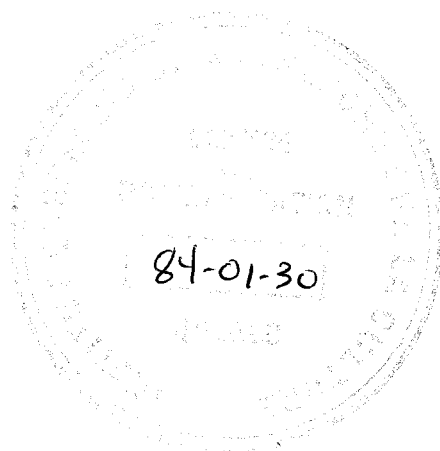


QUATRIÈME RAPPORT ANNUEL 1982-1983

FC
2919
I57
1982/1983

**Institut québécois de recherche
sur la culture**

**QUATRIÈME RAPPORT ANNUEL
1982-1983**



Dépôt légal — 4^e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-89224-033-6



Québec, le 30 juillet 1983

Monsieur Clément Richard,
Ministre des Affaires culturelles,
Gouvernement du Québec,
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le quatrième rapport annuel de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Comme il convient, ce rapport constitue d'abord un bilan de nos activités. Mais il insiste aussi sur les orientations d'avenir pour une deuxième phase de développement.

Je tiens à souligner, cette année encore, le remarquable esprit de dévouement et de collaboration qui anime le personnel, les collaborateurs de l'Institut et mes collègues de la direction.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président,

A handwritten signature in black ink, reading "Fernand Dumont". The signature is written in a cursive, flowing style.

Fernand Dumont

Membres et personnel de l'Institut québécois de recherche sur la culture

1. Le Conseil de l'Institut

M. Fernand DUMONT, président
Professeur à l'Université Laval

Du 1^{er} décembre 1979
au 30 novembre 1984

M. Jean GAGNÉ, directeur général

Du 1^{er} décembre 1979
au 30 novembre 1984

M. Fernand DANSEREAU
Cinéaste

Du 5 décembre 1979
au 4 décembre 1983

Mme Nadia FAHMY-EID, vice-présidente
Professeur à l'Université du Québec
à Montréal

Du 5 décembre 1979
au 4 décembre 1983

Mme Madeleine FERRON
Écrivain

Du 12 novembre 1980
au 11 novembre 1984

M. Fernand HARVEY
Chercheur de l'Institut

Du 12 novembre 1980
au 11 novembre 1984

Mme Gabrielle LACHANCE
Chercheur de l'Institut

Du 12 novembre 1980
au 11 novembre 1983

Mme Danielle LAFONTAINE-BOYER
Professeur à l'Université du Québec
à Rimouski

Du 5 décembre 1979
au 4 décembre 1982

M. Richard F. SALISBURY
Professeur à l'Université McGill

Du 5 décembre 1979
au 4 décembre 1982

MM. Georges LAMY et Léo JACQUES participent aux réunions du Conseil.

2. Le Comité exécutif

M. Jean GAGNÉ, président

M. Fernand DUMONT

Mme Nadia FAHMY-EID
Du 1^{er} juillet 1982
au 30 juin 1983

Mme Madeleine FERRON
Du 1^{er} juillet 1982
au 30 juin 1983

MM. Georges LAMY et Léo JACQUES participent aux réunions du Comité exécutif.

3. Le Comité scientifique

M. Fernand DUMONT
Directeur scientifique, président

M. Pierre ANCTIL
Du 5 novembre 1981
au 4 novembre 1983

M. Gary CALDWELL
Du 29 octobre 1982
au 28 octobre 1985

M. Jean GAGNÉ

M. Fernand HARVEY
Du 29 octobre 1982
au 28 octobre 1985

Mme Gabrielle LACHANCE
Du 24 septembre 1980
au 23 septembre 1982

Mme Denise LEMIEUX
Du 29 octobre 1982
au 28 octobre 1985

MM. Georges LAMY, Léo JACQUES et Alain VINET participent aux réunions du Comité scientifique.

4. Le personnel administratif

M. Georges LAMY, directeur administratif

M. Léo JACQUES, secrétaire général

M. Simon RUEL, agent culturel

Mme Ginette BELLEAU, secrétaire

Mme Nicole BRUNET, secrétaire

Mme Louise GAUTHIER-DUQUET, bibliothécaire

Mme Diane FLEURANT, secrétaire principale
Mme Nicole LAFLAMME, technicienne en administration
Mme Brigitte LAMBERT, sténographe
Mme Andrée LAMONDE, réceptionniste-dactylographe
Mme Flora LEBLANC, sténographe
Mme Ghislaine MAROIS, secrétaire principale
Mme Mariette MONTAMBAULT, secrétaire
Mme Diane MORIN, dactylographe
Mme Jocelyne MULLIN, dactylographe
M. Claude PARIS, préposé aux services auxiliaires
Mme Pierrette POITRAS, secrétaire
Mme Claire SAVARD, agent de bureau

5. Les chercheurs associés

M. Michel AMYOT, Conseil de la langue française
M. Alfred DUMAIS, professeur à l'Université Laval
M. Jean-Charles FALARDEAU, professeur émérite à l'Université Laval
M. Marcel FOURNIER, professeur à l'Université de Montréal
M. Gabriel GAGNON, professeur à l'Université de Montréal
Mme Nicole GAGNON, professeur à l'Université Laval
M. Jean-Pierre KESTEMAN, professeur à l'Université de Sherbrooke
Mme Renée LEGRIS, professeur à l'Université du Québec à Montréal
M. Raymond MONTPETIT, professeur à l'Université du Québec à Montréal
M. Pierre PAGÉ, professeur à l'Université du Québec à Montréal
M. Marcel RIOUX, professeur à l'Université de Montréal
M. Claude SAVARY, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières
M. Peter SOUTHAM, professeur à l'Université de Sherbrooke
M. Alain VINET, professeur à l'Université Laval

6. Les chercheurs et collaborateurs

Les noms des chercheurs et de la plupart des collaborateurs sont mentionnés au long de ce rapport ; la liste est dressée en annexe avec celle des recherches en cours du 1^{er} avril 1982 au 31 mars 1983.

INTRODUCTION

L'Institut québécois de recherche sur la culture compte un peu plus de trois ans d'existence. Nous sommes sur le point de terminer l'exécution du plan de travail tracé à l'origine. Beaucoup de recherches ont fait l'objet de publications au cours des dernières années. D'autres travaux seront bientôt publiés. Le présent rapport se situe donc en fin d'un premier parcours et à l'orée d'une nouvelle étape.

Nous tracerons d'abord un bilan de la recherche, à partir du plan de travail adopté au début et qui a servi de cadre aux rapports précédents. Une seconde section décrira brièvement les nouvelles orientations qui guideront la recherche au long des années prochaines. Un troisième chapitre recensera diverses activités complémentaires de la recherche ; il comportera aussi des éléments de planification quant aux ressources et à la politique du personnel. Enfin, comme à l'accoutumée, une dernière section réunira les documents utiles pour l'information du public.

Première partie

ÉTAT DE LA RECHERCHE

Nous ne croyons pas pertinent de détailler les intentions de chacune des recherches qui seront mentionnées. En effet, il serait fastidieux de répéter ce que nous avons dit déjà dans les rapports précédents : il vaut mieux y renvoyer le lecteur.

De plus, il va de soi qu'en dressant ce bilan, nous ne pourrions mentionner toutes les activités des chercheurs, chacune des communications et chacun des articles auxquels leurs travaux ont donné lieu.

I

CHANGEMENTS CULTURELS ET PROBLÈMES D'IDENTITÉ

1. La famille et l'enfance dans la société québécoise

Avait été amorcée, il y a moins d'un an, une enquête sur les familles monoparentales, par madame Renée Dandurand avec l'aide de madame Lise Saint-Jean. Le travail a progressé rapidement. Les entrevues à Drummondville, Grand-Mère et Rimouski sont à toutes fins utiles terminées. Elles s'avèrent riches à souhait. L'analyse semble déjà confirmer ce qui suit : La monoparentalité se révèle non seulement comme un problème de liens conjugaux mais aussi de liens parentaux, et touche en particulier les rapports père-enfants ; les stéréotypes féminité/maternité influent sur le vécu des mères seules mais de façon beaucoup moins « automatique » que les résultats des études antérieures sur le sujet l'avaient laissé entendre ; on peut émettre l'hypothèse que la monoparentalité féminine au Québec actuellement est moins transitoire que ce que donnent à penser les études américaines et canadiennes sur le sujet. Ces considérations laissent entrevoir une transformation des rapports hommes/femmes. De plus, les motifs de rupture familiale seraient davantage d'ordre psycho-émotif dans les milieux aisés, davantage d'ordre matériel dans les milieux moins aisés.

Enfin, poser la question du dilemme des mères seules en termes de conflits entre les rôles de père et de mère n'est pas faux. Mais un autre dilemme apparaît au moins aussi majeur pour une majorité de femmes soit, grosso modo, pour celles qui n'ont pas de formation universitaire : « aller travailler ou me mettre sur le Bien-

être ? » La structure du marché de l'emploi ainsi que l'état des services-substituts à la mère dans notre société obligent souvent les femmes à « choisir » l'aide sociale.

Cette recherche se poursuivra encore quelques mois. L'analyse de la monoparentalité et des rapports hommes/femmes qu'elle implique en sera le thème.

Madame Denise Lemieux a poursuivi dans une nouvelle direction ses recherches concernant les coordonnées sociales et culturelles de l'enfance dans notre culture.

Dans un manuscrit qui vient d'être déposé à l'Institut, les *Relations des Jésuites* sont utilisées comme documentation privilégiée donnant accès à maintes dimensions de la conception de l'enfance dans la société coloniale.

2. La condition féminine

Au terme d'une recherche exploratoire sur la vie quotidienne des femmes, mesdames Denise Lemieux et Lucie Mercier ont mis au point une nouvelle recherche. Elles étudient les composantes culturelles et normatives liées aux importantes modifications depuis un siècle dans le cycle de vie individuelle des Québécoises francophones. Elles entendent recourir à deux types de données qualitatives : 1) des autobiographies et documents personnels donnant accès à un repérage du phénomène dans ses composantes historiques (19^e et début du 20^e siècles) ; 2) des entrevues non dirigées réalisées auprès de femmes mariées.

L'étude de monsieur Alain Vinet sur la condition féminine en milieu ouvrier a été terminée en cours d'année.

Quelles sont les modifications survenues dans les rôles sociaux et familiaux des femmes à la suite de leur insertion sur le marché du travail ; comment le changement culturel que représente le mouvement de libération de la femme se traduit-il dans les comportements quotidiens ? Comment se partagent entre hommes et femmes les responsabilités, les pouvoirs et les tâches dans la famille, le travail et les loisirs ? Telles sont les questions traitées dans cet ouvrage à partir d'une analyse de la vie quotidienne des femmes ouvrières. Les comportements des employées de cinq usines de la région de Québec sont décrits et comparés aux stéréotypes traditionnellement associés à la division sexuelle des tâches. L'hypothèse poursuivie voulait que les ouvrières soient peu perméables aux valeurs féministes et que leurs comportements soient stéréotypés. Les résultats indiquent au contraire que les femmes des milieux ouvriers ont su établir des pratiques sociales autonomes qui s'écartent de façon significative des stéréotypes sexuels. Ces pratiques autonomes des milieux ouvriers peuvent être interprétées à partir des conditions matérielles d'existence des couples concernés.

Madame Nicole Thivierge, pour sa part, a signé un manuscrit sur l'histoire des écoles ménagères et des instituts familiaux.

Reflet d'une époque, les écoles ménagères et les instituts familiaux apparaissent avec le recul du temps comme l'expression d'un type d'enseignement destiné à renforcer le rôle traditionnel de la femme au foyer au nom d'un modèle social qu'on disait conforme à la nature féminine.

Le mouvement d'enseignement ménager a vécu pendant près d'un siècle et s'est inscrit dans les grands courants idéologiques et socio-économiques de la société québécoise. Au début, il se voulait un soutien à l'idéologie agricole en formant des épouses de cultivateurs qui sauraient attacher leur famille à la terre. Au fil des années, cet enseignement se transforma en un apostolat de restauration des valeurs familiales, chrétiennes et traditionnelles, en préparant des femmes dépareillées. Finalement, durant la révolution tranquille les partisans de cette formation durent s'engager dans une lutte de résistance contre les forces de modernisation et de transformation sociale à l'oeuvre au sein de la société québécoise.

La condition féminine dans le radio-feuilleton québécois, tel est l'objet d'une recherche entreprise par madame Renée Legris, en collaboration avec monsieur Michel de Smet. Six oeuvres ont été étudiées dans le cadre de ce projet.

3. Les communautés ethnoculturelles au Québec

Monsieur Gary Caldwell a mené à terme une recherche d'ensemble sur les études ethniques au Québec. Son but était de dresser le bilan de travaux accomplis, de recenser les équipes activées, d'analyser les problématiques. Il était également important de mieux caractériser le contexte intellectuel dans lequel s'effectuent les travaux qu'il entreprend ou dont il assumera la direction générale.

Le bilan révèle l'existence d'un corpus d'études dont l'ampleur et la variété sont pour le moins surprenantes. L'abondance relative de cette production scientifique ne permet cependant pas de déceler une véritable tradition québécoise dans le domaine des études ethniques. Néanmoins, l'évolution de la conjoncture politique québécoise depuis le début des années 1970 a suscité un rattrapage dans ce domaine.

Les quelques trois cents études de ce bilan concernent des questions liées à la démographie, aux migrations, à la participation à la vie économique et politique, aux relations inter-ethniques, à la perception du fait ethnique.

Monsieur Fernand Harvey poursuit l'élaboration d'une synthèse historique sur l'évolution des perceptions de l'immigration au sein de la société franco-québécoise de 1760 à nos jours.

Ont progressé au cours des derniers mois les recherches ayant trait aux monographies-synthèse sur les Grecs, les Juifs et les hispanophones. La première est même déjà traduite, et sera publiée incessamment en versions française et grecque. Celle sur les Juifs sera achevée au cours de l'année qui vient sous la responsabilité de monsieur Pierre Anctil.

La bibliographie générale cumulative sur les communautés culturelles à laquelle travaille Paule Obermeir s'est enrichie ; on songe à la publier. Il en va de même pour la recherche sur les anglophones ruraux et sur les trajectoires migratoires des jeunes anglophones, que dirige monsieur Gary Caldwell.

Dans ce secteur des recherches sur les communautés ethnoculturelles, les activités connexes (colloque, symposium, groupe de travail, atelier) ont été nombreuses. En plus de participer activement à la planification d'un « chantier », dont nous ferons état plus loin, l'équipe s'est souciée de mettre à jour bon nombre de travaux, en utilisant notamment les données inédites des derniers recensements.

Enfin, en collaboration avec des chercheurs du Conseil de la langue française et du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, et avec le concours de Charles Castonguay, Gary Caldwell et Paule Obermeir entendent dessiner un profil socio-économique et socio-culturel des différentes collectivités ethniques non francophones de Montréal. C'est le *Projet-Montréal*. Les premiers travaux portent sur la démographie.

4. Culture et aménagement urbain

Monsieur Jean-Charles Falardeau, avec la collaboration de monsieur Jean-Claude Marsan, a réuni une équipe de rédaction autour du sujet : « Architectures : la culture dans l'espace ». La maison, l'histoire, l'espace, tels sont les thèmes autour desquels sont regroupées les études des auteurs. Les travaux se sont terminés en mars.

Monsieur Jean-Claude Marsan a mené à terme ses travaux sur l'aménagement futur de Montréal. La publication ne saurait tarder. L'héritage et la tradition, le rappel des années de rattrapage et de réappropriation, la discussion des pratiques et des modèles servent d'assises à un plaidoyer pour une architecture culturelle.

5. L'industrialisation de la culture

Le groupe de travail formé en vue de circonscrire le phénomène de l'industrialisation de la culture au Québec et d'esquisser une problématique d'ensemble du chantier de recherche a remis son rapport.

Compte tenu du peu de documentation existant sur l'industrialisation de la culture en tant que phénomène économique et socio-culturel, il a semblé au groupe de travail que la réflexion théorique pouvait difficilement avancer davantage et de façon pertinente pour des études québécoises, sans un complément d'information. La bibliographie et le bilan des recherches québécoises sur le sujet constitueront une base valable. Cependant, pour alimenter la dialectique théorie/pratique, l'opinion des intervenants du milieu fait défaut. La recherche exploratoire poursuivie par madame Gabrielle Lachance devrait aider à la mise au point d'une grille pour l'encadrement des analyses sectorielles.

Quant à la recherche sur l'histoire culturelle de la radio, messieurs Pierre Pagé et Jacques Belleau, avec la collaboration de Louise Blouin, ont achevé un premier manuscrit complet. Le texte destiné à la publication est en voie d'être complété. La recherche couvre la période 1940-1980. Les auteurs traitent successivement de l'évolution du système, de la programmation de langue française sur les ondes de CBF et de CKAC, des agents de diffusion.

6. Histoires régionales

Le travail est bien engagé pour ce qui est de l'histoire des Laurentides. Messieurs Serge Laurin et Richard Lagrange ont mis au point une bibliographie de plus de 1250 titres et ont dépouillé leurs principales sources. Une dizaine de dossiers sont terminés. Une première synthèse sur l'évolution du peuplement, de la préhistoire à 1830, a été examinée par les partenaires et par le comité scientifique de l'Institut.

Le calendrier des travaux à l'origine a dû être revu. Le manuscrit destiné à la publication sera remis en août 1984. Le Cégep de Saint-Jérôme contribue activement au projet, de même que les membres d'un comité d'appui régional.

Au cours de l'année, a démarré le projet sur l'histoire des Cantons de l'Est, confié à une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke. Messieurs Jean-Pierre Kesteman, Peter Southam et Daniel Fournier en sont les principaux artisans. Commencé en janvier dernier, le travail sera complété en décembre 1985. Le comité d'appui régional est en voie de formation.

Sous la direction de monsieur Jacques Lemay, historien, une équipe de l'Université du Québec à Rimouski, à laquelle se sont joints le recteur, monsieur Guy Massicotte, monsieur Antonio Lechasseur, historien et monsieur Yvan Morin, professeur au Cégep de Rimouski, est sur le point d'entreprendre l'histoire du Bas-Saint-Laurent. La recherche s'étendra sur deux ans et demi environ.

Des bibliographies régionales sont également en préparation pour l'île Jésus et Charlevoix. D'autres s'y ajouteront par la suite.

7. Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis

De concert avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Institut, par un groupe de travail que dirigent messieurs Claude Savary et Fernand Dumont, a établi le programme d'un colloque destiné à dresser le bilan critique des recherches et de l'enseignement touchant les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis.

Du 21 au 24 septembre 1983, à Trois-Rivières, se réuniront une quarantaine de conférenciers ou panelistes d'origines diverses ; le public est invité à participer. Les thèmes traités se regroupent en deux sections : les perspectives historiques, des origines à la deuxième guerre mondiale, et les problèmes d'aujourd'hui. Dix ateliers et deux tables rondes constituent le cadre principal de la réunion. Une publication s'ensuivra.

II

LA CULTURE POPULAIRE

1. Problématique historique de la culture populaire

Les recherches que dirigent messieurs Yvan Lamonde, de l'Université McGill, et Raymond Montpetit, de l'Université du Québec à Montréal, assistés de madame Denise Martineau et de monsieur Pierre Gamache, sur le parc Sohmer (1889-1919) ont progressé régulièrement. Un manuscrit sera remis à l'Institut au cours de l'automne.

C'est sous forme d'articles que seront diffusées les recherches de messieurs Yvan Lamonde et Jacques Ferland sur l'intervention de la ville de Montréal dans la vie socioculturelle des Montréalais (1820-1920).

Quant à l'atelier sur les loisirs, les spectacles et les sports au Québec (19^e et 20^e siècles), en ont émané dix textes à paraître dans la revue *Loisir et société*. La recherche en cette matière, le sport à Montréal au 19^e siècle, le théâtre et le loisir industriel, les attractions et curiosités, l'information statistique, les rapports au clergé et à l'État comptent parmi les sujets traités.

2. Rituels, religion, culture populaire

Madame Sophie-Laurence Lamontagne vient d'achever son travail sur « L'hiver dans la culture québécoise XVII^e — XIX^e siècles ». En remontant aux arrivants et

à leurs premiers moments de vie hivernale en Nouvelle-France, l'auteur a suivi un itinéraire culturel ponctué de changements parfois brutaux, parfois subtils : l'influence des hivers sur la culture. Se sont succédées des phases d'appréhension, d'adaptation et de domestication qui, chacune à leur manière, ont enrichi la culture. La phase de domestication apparaît fragile lorsque, au 19^e siècle, le modèle de vie rurale traditionnel est bousculé par la commercialisation puis l'industrialisation et l'urbanisation. Mais, au seuil du 20^e siècle, la crainte de l'hiver est vaincue.

Monsieur Benoît Lacroix met la dernière main à trois travaux sur la religion populaire de 1900 à 1980 : une volumineuse bibliographie, une typologie des sources et une thématique. Aidé de madame Lucille Côté et de monsieur Jean Simard, il achève également l'édition des actes du colloque sur le même sujet tenu à l'Université Laval en septembre 1982, grâce à l'initiative de l'Institut. Monsieur Lacroix envisage enfin la rédaction d'un ouvrage sur le temps religieux, où seront comparées les prescriptions officielles et leur traduction dans les comportements.

3. Le savoir ouvrier et la culture industrielle

Les travaux de monsieur Jean Bourassa sur le savoir ouvrier ont été menés à terme. L'auteur s'interroge sur la nature du savoir ouvrier à partir de deux pôles : la connaissance et l'expérience.

À partir de cinquante entrevues réalisées dans deux usines de la région de Québec, l'auteur cherche ensuite à cerner le mode d'existence du savoir ouvrier à l'intérieur du travail industriel.

Le projet sur la culture industrielle est en cours. Il a pour objectif général de cerner le contenu de la culture ouvrière en milieu de travail et en milieu hors-travail. Cet objectif est à la fois vaste et précis. Il est vaste dans la mesure où la culture est englobante et intègre toutes les dimensions de la vie du travailleur industriel, y compris le contexte dans lequel il s'insère. Mais c'est un objectif relativement délimité dans le sens où le projet se concentre sur le milieu social des travailleurs de fabriques et d'usines. C'est dire que le projet ne vise pas l'étude de toutes les dimensions de la société industrielle contemporaine. Il se limitera à la culture industrielle des travailleurs du secteur secondaire.

Cette observation de la culture industrielle s'appuiera sur une base spatiale relativement précise : les quartiers St-Roch, St-Sauveur et St-Malo, dans la basse-ville de Québec. Ces quartiers seront considérés à la fois comme des lieux de travail et de vie. La recherche se situera dans une perspective diachronique, visant à mettre en lumière les transformations de la culture ouvrière industrielle dans ses dimensions écologique, organisationnelle et symbolique. La période allant de 1880 à 1950 sera particulièrement considérée.

Au moment où le Québec est confronté à de profonds changements technologiques qui mettent en cause le type de formation professionnelle dispensée jusqu'ici à la main-d'oeuvre, une vue d'ensemble de l'histoire de cette formation s'imposait. Tel est le défi qu'a voulu relever monsieur Jean-Pierre Charland dans une synthèse couvrant la période de 1867 à nos jours. L'auteur y fait état des lents débuts de l'enseignement technique et professionnel au Québec et de ses transformations successives, notamment après la Seconde Guerre mondiale et lors de la Révolution tranquille.

4. Les pratiques émancipatoires en milieu populaire

Les enquêtes sur le terrain, maintenant terminées, ont permis la rédaction de trois documents. Une monographie de madame Andrée Fortin porte sur le « Rézo » des coopératives d'alimentation naturelle. Monsieur Jean-Pierre Dupuis étudie, pour sa part, le regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski. Le manuscrit de monsieur Laplante fait état d'une recherche-action à Guyenne en Abitibi. L'histoire du lieu, une paroisse marginale en apparence, et de ses institutions coopératives inédites, l'industrie forestière et ses avatars, les luttes scolaires, les nouveaux défis sont tour à tour traités. L'étude de cas conduit à un plaidoyer en vue de réinterpréter l'histoire du mouvement de colonisation dans cette région.

Par ailleurs, l'Institut a reçu un manuscrit intitulé « Agronome-Colon en Abitibi », un récit de vie de monsieur Joseph Laliberté dont la mise en forme revient et à ce dernier et à monsieur Robert Laplante. Dans la même veine, monsieur Laplante met au point deux autres manuscrits : « Émile Couture, missionnaire colonisateur » et « Le livre de prône de Roquemaure ».

III

LA CULTURE SAVANTE

1. La notion de culture savante

« Les cultures parallèles », un ensemble de travaux sur les lieux concurrents des institutions officielles, en vue de contribuer à un diagnostic sur les mouvances de fond de nos sociétés, a été mené à terme, ainsi qu'on l'avait annoncé dans le dernier rapport annuel.

2. La pratique de l'art et la diffusion des oeuvres d'art

Monsieur Léon Bernier et madame Isabelle Perreault, de l'équipe dirigée par monsieur Marcel Fournier, ont terminé leurs recherches sur la pratique de l'art à partir d'une enquête dans les milieux des arts visuels. À partir de récits autobiographiques, ils s'appêtent à mettre au point une étude de la carrière d'artiste.

Pour sa part, monsieur Marcel Fournier, de l'Université de Montréal, est engagé dans la rédaction d'un ouvrage sur les institutions de diffusion de l'oeuvre d'art, une recherche à laquelle a contribué madame Sylvie Girard et les autres membres de l'équipe.

3. Production et consommation de la littérature

Sous le titre « L'imprimé au Québec, aspects historiques (18^e — 20^e siècles) », une importante équipe de collaborateurs sous la direction de monsieur Yvan Lamonde a produit et réuni quelque dix essais.

Madame Vivian Labrie rend compte de sa recherche sur l'écriture et la lecture dans la vie quotidienne dans un manuscrit dont elle a entrepris la révision finale.

Par ailleurs, sous le titre « Je me souviens, la littérature personnelle au Québec (1860-1980) », monsieur Yvan Lamonde, avec ses collaborateurs, a préparé un répertoire de documents personnels. L'auteur les regroupe sous quatre genres littéraires : le journal personnel, les souvenirs, les mémoires et l'autobiographie.

4. Diffusion du savoir scientifique et autodétermination de la connaissance

Le vaste projet de traité d'anthropologie médicale mis en chantier il y a deux ans est entré dans sa phase finale. Messieurs Jacques Dufresne et Fernand Dumont s'appêtent à remettre un texte final, que l'on songe à publier simultanément au Québec et en France.

Les quelque cinquante contributions seront regroupées en cinq parties : le nouveau contexte, les malades, les thérapies et les pédagogies, les organisations, les fondements.

Quant à l'enquête de messieurs Alfred Dumais et Pierre St-Arnaud sur l'autodétermination en matière de santé, elle est à toutes fins utiles terminée. Cette fois encore, l'Institut en est à l'étape de la publication prochaine.

Le texte préparé par les animateurs du Centre d'interprétation scientifique du Témiscouata, dans lequel est rappelée l'histoire originale de la naissance et du développement de ce centre d'observation astronomique et de loisir scientifique, sera publié dans la région.

5. La conscience historique québécoise

Ainsi qu'on le prévoyait dans le dernier rapport annuel, un premier manuscrit sur la formation de l'imaginaire québécois dans la littérature, de 1760 à 1867, a été remis par monsieur Maurice Lemire. Sa publication ne saurait tarder.

La monographie de monsieur Maurice Filion sur le manuel inédit d'histoire du Canada de Lionel Groulx a progressé. L'étude des sources et de leur traitement

par l'auteur a été complétée. L'analyse du manuel a permis la rédaction de cinq chapitres : les origines, la description, les sources, la composition, la pédagogie. Compte tenu que monsieur Filion ne peut se consacrer à plein temps à sa recherche, il faut prévoir une autre année avant la publication. La dernière partie de la recherche porte sur « les premières manifestations de la conscience historique ».

Quant à la monumentale Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada, la deuxième étape vient d'être franchie par messieurs Paul Aubin et Louis-Marie Côté. Le recensement des données pour la période 1975-1980 aura fourni plus de 19 000 références, dont sortiront bientôt deux autres tomes de l'ouvrage d'ensemble.

La prochaine étape, en conformité avec la stratégie établie à l'origine du projet, portera sur plusieurs décennies antérieures à 1976, plus précisément sur la période 1946-1965.

6. Les statistiques culturelles

Au moment où paraît ce rapport, l'équipe dirigée par monsieur Jean-Paul Baillaire met les bouchées doubles. Chacun des nombreux chapitres est systématiquement revu dans sa forme par mesdames Marïse Thivierge et Marie-José des Rivières, afin que le vaste recueil de plus de 1000 pages ait une structure cohérente. Concurrément, des responsables de divers chapitres dépouillent de nouvelles données obtenues récemment, et comblent du mieux qu'ils peuvent les lacunes nombreuses de l'information statistique en matière d'activités culturelles.

L'entreprise constitue un tel défi que l'on a convenu de soumettre le premier manuscrit à la critique d'experts et de praticiens avant de donner au premier recueil une forme — si l'on peut dire — définitive, au cours de l'automne prochain. De plus, afin de rendre ces données utiles à un plus grand nombre, l'Institut songe à mettre en chantier un ouvrage de synthèse et de vulgarisation.

La recherche couvre les thèmes suivants : population, éducation, livres et brochures, journaux et périodiques, archives, arts visuels, patrimoine, musique, cinéma, télévision, tourisme, loisirs récréatifs, sports, activités scientifiques et techniques, dépenses publiques dans les domaines de la culture, pratiques québécoises.

Deuxième partie

POUR UNE DEUXIÈME PHASE DE DÉVELOPPEMENT

Dans le précédent Rapport annuel, on écrivait : « Après deux années et quelques mois d'activités... l'Institut se prépare à évaluer ses premières options et à raffermir ses orientations. Ce sera l'une des tâches capitales de l'année 1982-1983 » (p. 9). Cette tâche a, en effet, été poursuivie méthodiquement et sur tous les plans : la recherche, les activités connexes, l'organisation du travail, les ressources, la politique du personnel, les prévisions budgétaires. Il en est résulté un document d'une centaine de pages, entériné par le Conseil et largement diffusé parmi le personnel de l'Institut.¹

Nous retiendrons ici des éléments qui concernent la recherche. D'autres indications seront fournies dans les sections suivantes de ce rapport.

1. *La recherche : pour une deuxième phase de développement*, mars 1983.

I

QUELQUES CRITÈRES

On peut envisager l'horizon des trois prochaines années : c'est assez long pour éviter les improvisations ; c'est assez court pour ne pas engager inconsidérément l'avenir. Il va sans dire que cette planification ne doit pas être trop serrée, de manière à laisser place aux initiatives que suggéreront les circonstances.

Il ne s'agit pas de tracer une nette ligne de démarcation entre la première et la deuxième phase. Ce serait montrer beaucoup d'incohérence ou de manque d'esprit de suite que de nous engager dans une direction tout à fait différente de celle qui a été choisie au départ. Par ailleurs, nous ne devons pas non plus nous enfermer à toute force dans les cadres préétablis. En bref, nous avons à nous inspirer de l'expérience faite, dans un effort de redéfinition.

Soulignons quelques points essentiels. Recherches et autres activités ont été fort diversifiées, si on considère la modestie de nos ressources et la jeunesse de l'Institut. Nous ne pouvions, au départ, nous enfermer dans des secteurs trop étroitement définis et trop limités en nombre, sans tomber dans l'arbitraire ; il nous fallait explorer le terrain en diverses directions. Nous connaissons mieux maintenant, pour les avoir mises à l'épreuve, la disponibilité des chercheurs, les possibilités de collaborations extérieures, la nature du terrain sur lequel nous travaillons. Nous savons davantage, pour tout dire, sur qui et sur quoi nous pouvons compter.

Il paraît clair, par exemple, que nos champs de recherche doivent être moins nombreux, plus structurés ; il semble certain aussi que doit s'accroître l'effort de « problématisation » (de « théorisation », si l'on veut) de ces champs ; enfin, il est

nécessaire de prévoir un encadrement plus ferme des projets, avec des responsabilités plus grandes confiées aux chercheurs seniors de l'Institut. Il importe de développer, en même temps que nos activités connexes à la recherche, un cadre cohérent pour elles et la participation accrue des chercheurs à leur réalisation. Quant au personnel, il y a lieu de préciser la politique d'embauche. En matière de ressources financières, conformément aux suggestions de la loi qui a créé l'Institut, nous sommes en voie de nous assurer l'accès à des sources diverses de financement.

L'expérience passée constitue donc un premier éclairage pour nos choix. Il est évidemment d'autres critères : c'est pourquoi, avant de décrire chacun des champs de travail qui seront les nôtres, nous aurons à souligner leur pertinence. En outre, il est opportun de rappeler nos premières orientations ; elles sont toujours valables, comme on le vérifiera en relisant les quelques pages qui leur ont été consacrées dans le premier rapport annuel.

Sans rompre avec nos orientations antérieures, mais dans le but d'effectuer des remaniements à la lumière de notre expérience, la recherche sera axée sur quatre chantiers, auxquels s'ajoute un projet-cadre : les conditions féminine et masculine, les générations, la famille ; les communautés ethnoculturelles ; la culture populaire ; l'institutionnalisation de la culture ; le projet-cadre sur les histoires régionales.

Pour décrire sommairement ces quatre chantiers, nous devons malheureusement nous limiter ici à quelques perspectives générales, laissant de côté les stratégies de travail et la liste des nouveaux projets envisagés. D'ailleurs, le document auquel nous nous référons peut être consulté à l'Institut.

Quelques recherches en voie d'être terminées, qui avaient été inscrites dans le premier plan de l'Institut, seront temporairement rattachées à l'un ou l'autre des quatre chantiers ou simplement à la direction, jusqu'à leur achèvement.

II

LES CHANTIERS

1. **Les conditions féminine et masculine ; les générations ; la famille** (responsable du chantier : madame Denise Lemieux)

Dans toutes les sociétés, l'âge et le sexe ont été utilisés à des degrés variables comme bases de l'attribution des rôles et de la division des tâches, des richesses et des pouvoirs. Enracinés dans la dimension biologique de l'être humain, les statuts d'âge et de sexe constituent des sujets d'analyse privilégiés pour toute réflexion sur les rapports entre nature et culture. Thèmes majeurs des philosophies et des littératures orales et écrites, ces composantes de la vie en groupe sont demeurées longtemps à l'écart des analyses sociologiques et historiques polarisées par les phénomènes de classes et l'ethnicité. L'âge et le sexe semblaient ressortir uniquement à l'individu et leurs dimensions sociales étaient confinées à l'étude de la famille.

Les anthropologues ont, les premiers, souligné l'importance de ces facteurs dans la structuration des sociétés *simples*. Pour les sociétés *complexes*, c'est à partir des fragmentations toujours plus poussées du champ social que sont apparus des domaines de recherche autour de catégories particulières : enfants, femmes, vieillards... Souvent considérées en tant que problèmes sociaux ou catégories à gérer dans le cadre d'une institution, les variables d'âge et de sexe reprennent peu à peu leur place dans les analyses des sociétés globales, en tant que facteurs de *différenciation* mais également comme facteurs de *regroupements* et *lieux d'élaboration de sous-cultures*. Dans un ensemble de recherches sur la culture, ces thèmes s'imposent donc à l'attention. Cependant, cette reconnaissance de la pertinence

d'études sur les cultures jeunes, la condition féminine, l'histoire de l'enfance, etc., ne justifie pas à elle seule leurs rassemblements à l'intérieur d'un même chantier.

C'est dans le chevauchement préalable de ces sujets et des champs de recherche qui les abordent, dans leurs rapports communs avec les études sur la famille et dans la nécessité de situer ces thèmes par rapport à toute l'organisation sociale d'une période, qu'apparaît la nécessité d'élargir les problématiques. D'où l'utilité d'un cadre facilitant la discussion. Même à l'état embryonnaire, cette perspective d'ensemble nous prémunit quelque peu contre le danger pour des études sectorielles de consacrer involontairement des clivages sociaux pré-existants. Cela dit, ce regroupement en chantier ne devrait pas se faire au détriment de l'autonomie de chaque secteur et d'une diversité d'approches théoriques et méthodologiques élaborées à l'intérieur de chacun d'eux. La problématique proposée devrait suggérer des pistes de recherche, guider les premiers choix dans la mise en marche de projets, chaque projet par la suite devant assumer sa propre démarche.

2. Les communautés ethnoculturelles

(responsable du chantier : monsieur Gary Caldwell)

Dans la conjoncture mondiale actuelle, la grande force de la société québécoise est sa capacité d'accorder à ceux qui en font partie une identité jusqu'ici compatible, à la fois, avec la vie en société industrialisée et les valeurs fondamentales de la tradition occidentale. Nous n'aborderons pas ici les questions comme celles-ci : pourquoi l'homme de la société urbaine industrielle a ressenti un tel besoin d'identité, qu'est-ce qui fait que le Québec puisse fournir une telle identité ? Nous prenons pour acquis que cette capacité d'engendrer une identité adéquate, tout en se conformant aux grandes valeurs humanistes issues de la tradition judéo-gréco-chrétienne, est une bonne chose... autant pour les individus que pour la poursuite de cette tradition.

Quant à la question de la constitution, de l'évolution et de la poursuite de cette identité *québécoise*, elle mérite notre attention en tant que chercheurs attentifs à l'état de la culture au Québec. Manifestement, la dynamique qui sous-tend la constitution et l'évolution de cette identité n'est pas statique. La nature de cette dynamique, en plus de dépendre de l'accident historique, est le résultat des déterminants idéologiques, socio-économiques, géo-politiques, démographiques, géographiques.

Ainsi, pour une foule de raisons qui relèvent de ces divers ordres de déterminants, le Québec se trouve dans une situation où la forme et la nature de son identité doivent tenir compte de la présence d'une population dont l'identité ethnoculturelle actuelle ne découle pas des mêmes sources que celles de la population franco-québécoise. Si l'on admettait (ce qui n'est pas le cas pour tout le monde)

le double postulat que la population francophone ne devrait pas se refermer sur elle-même, et qu'il soit possible d'effectuer une certaine convergence sans justement mettre en péril cette capacité génératrice d'identité essentielle à la poursuite de la société québécoise, il va falloir composer avec cette population de traditions culturelles non franco-québécoises.

Pour ce faire, il sera nécessaire de mieux connaître cette population non franco-québécoise. Le mieux-connaître exige, de la part de l'Institut, des activités de recherche et de pédagogie culturelle, ainsi que la constitution d'outils de recherche destinés à faciliter les travaux effectués ailleurs qu'à l'Institut.

3. La culture populaire

(responsable du chantier : monsieur Fernand Harvey)

Pourquoi un chantier de recherche sur la « culture populaire » ? L'expression est d'actualité et traduit des réalités différentes voire souvent contradictoires. Au-delà de la mode pour cette notion passe-partout, il faut s'interroger sur sa fonction sociale. Pourquoi sent-on le besoin d'utiliser une telle notion ? Elle répond, semble-t-il, à des nécessités qui tiennent à la fois de la science et de la politique.

Sur le plan scientifique, la notion de culture populaire évoque une dichotomie, tantôt positive, tantôt négative, pour rendre compte de la fragmentation d'un univers culturel en fonction principalement des classes sociales. Si l'approche scientifique sent le besoin de spécifier de quelle culture il s'agit, c'est qu'une approche globale s'avère insatisfaisante pour rendre compte des phénomènes culturels observables dans les classes moyennes ou populaires et qu'on considère tantôt comme des réalités autonomes et éventuellement émancipatoires, ou tantôt comme des sous-produits aliénés d'une culture dominante, qu'elle soit savante ou bourgeoise, selon l'optique choisie. Voilà donc une notion controversée, néanmoins fondamentale, qu'il importe de critiquer mais qui demeure indispensable pour comprendre et expliquer les phénomènes culturels historiques et contemporains.

Si cette notion a une pertinence scientifique indéniable, elle revêt aussi un caractère social et politique non moins stratégique. L'État, les institutions socio-culturelles (écoles, media de masse, etc.), les intellectuels et les groupes populaires font référence à cette notion pour définir certaines politiques ou pour orienter leur action d'intégration ou d'opposition.

Il importe donc de comprendre et d'expliquer les phénomènes de culture populaire significatifs, observables dans la société québécoise contemporaine, y compris leur genèse historique, afin de mieux évaluer leur importance sociale. Mais au-delà du Québec, la culture populaire renvoie à la civilisation occidentale et à la société dite « post-industrielle ».

Les enjeux sont de taille. Il s'agit de se demander qui produit la culture et quelles sont les perspectives d'avenir à cet égard. La culture populaire n'est-elle finalement qu'un résidu conditionné par les classes dominantes, la culture savante, les industries culturelles ? A-t-elle, au contraire, sa propre dynamique qui transforme à son avantage la relation inévitable avec les autres lieux culturels ? Ou encore, doit-elle se confiner à la tradition pour défendre ses caractéristiques ? Ces questions et bien d'autres illustrent l'intérêt de la question et son impact dans la vie quotidienne de la population en général.

4. L'Institutionnalisation de la culture

(responsable du chantier : monsieur Fernand Dumont)

Dans ses deux premières années d'existence, l'Institut québécois de recherche sur la culture a manifesté un intérêt certain à l'égard du phénomène de l'industrialisation de la culture. Un groupe de travail a été formé sous la responsabilité de monsieur Pierre Harvey et de madame Gabrielle Lachance afin de défricher ce chantier. Ce groupe a remis son rapport le 30 avril dernier. Pour faire suite, madame Lachance a entrepris une enquête exploratoire auprès d'un échantillon restreint de personnalités représentatives de diverses industries culturelles.

Par ailleurs des recherches ont été poursuivies sur des thèmes qui s'inscrivent dans ce chantier : « histoire culturelle de la radio », « enseignement des beaux-arts et milieu artistique », « enquête sur la lecture », etc. D'autres études se situent plus en périphérie : « autodétermination culturelle de la santé », « anthropologie médicale », « formation de l'imaginaire québécois ».

Le besoin se fait sentir d'introduire davantage de cohérence dans les travaux de l'Institut sur ces questions, de suivre un fil conducteur, d'élaborer une problématique satisfaisante qui serve d'assise aux recherches empiriques ultérieures. On évitera ainsi de juxtaposer des recherches et la programmation des activités s'en trouvera facilitée. De plus (et c'est peut-être l'essentiel) il deviendra possible de tirer des conclusions d'ensemble à partir de recherches particulières qui auront été prévues et exécutées selon une problématique commune.

La notion d'industrialisation de la culture apparaît nettement trop étroite pour servir cette fin. Plusieurs des travaux en cours concernent la culture savante plutôt que l'industrie culturelle. De plus on ne peut s'intéresser uniquement à la façon dont l'industrie s'empare de la production culturelle. Il importe également de mieux connaître le processus par lequel se constituent cette production, la relation entre le producteur (l'artisan) et son produit, les conditions de la production et de la diffusion de la culture. Enfin, il nous importe depuis les débuts de l'Institut d'examiner un des phénomènes culturels essentiels de notre temps, une sorte de dés-appropriation culturelle liée en bonne partie, semble-t-il, aux rôles grandissants des institutions. Aussi proposons-nous d'utiliser le concept sociologique

d'« institutionnalisation » pour encadrer et guider les travaux à venir dans ce chantier et assurer une plus grande cohérence dans la démarche scientifique ainsi que dans le choix des questions de recherche.

5. Le projet-cadre sur les histoires régionales

(responsable : monsieur Fernand Harvey)

Le projet-cadre sur les histoires régionales a pour objectif la rédaction d'une synthèse sur chaque région du Québec, des origines à nos jours.

L'intérêt suscité dans divers milieux pour ce projet depuis sa mise en oeuvre, en 1981, indique qu'il répond à des besoins à la fois scientifiques et régionaux. Une connaissance plus approfondie de chaque région du Québec permettra, en effet, de nuancer les visions globalisantes et uniformisantes de la société québécoise et de son histoire.

Par ailleurs, l'intérêt manifesté par des chercheurs et des organismes régionaux jusqu'ici indique que le projet répond à des attentes profondes auprès de la population de ces milieux qui cherche à renforcer son sens de l'identité régionale. D'où l'intérêt d'un tel projet pour l'Institut, qui désire s'implanter dans différentes régions en dehors de Montréal et de Québec. La perspective d'une collaboration entre les organismes du milieu et les chercheurs de l'I.Q.R.C. au moyen de comités d'appui régionaux aux projets constitue une formule exigeante mais susceptible d'agir comme multiplicateur de l'action de l'Institut.

L'historiographie québécoise était, jusqu'à ces récentes années, beaucoup trop globale. Des nuances s'imposaient, des variations régionales méritaient d'être mises en évidence. Depuis 1975, les études d'histoire régionale ont pris leur essor au Québec. Mais les approches et les méthodologies employées ont laissé peu d'espoir de voir apparaître dans un avenir prévisible des synthèses sur les différentes régions du Québec. Il faut dire que le mot « synthèse » effraie certains milieux scientifiques préoccupés de réaliser d'abord des analyses plus poussées.

On peut néanmoins prédire qu'à partir du moment où l'on disposera d'une série d'histoires régionales, la perspective d'ensemble de l'histoire du Québec s'en trouvera profondément modifiée, comme ce fut le cas au cours des années 1960 alors que l'approche en fonction des classes sociales est venue bouleverser les conceptions historiographiques traditionnelles. Par ailleurs, de telles synthèses mettront mieux en évidence les lacunes qui subsistent dans les études sectorielles ou spécialisées et permettront de relancer la recherche dans ces directions.

Tout en mettant l'accent sur les caractéristiques de chaque région, chaque projet devra tenir compte d'une thématique générale relativement semblable entre

les régions, de telle sorte que d'éventuelles comparaisons interrégionales puissent être faites sur le plan de l'évolution de la population, de la structure économique, de l'organisation sociale, de la vie politique et des activités culturelles.

Chaque synthèse devra rendre compte de l'état des connaissances existantes sur une région en évitant toutefois de considérer celle-ci comme un espace clos. Sans écarter au besoin la nécessité de recherches inédites sur certains aspects peu étudiés, les histoires régionales sont avant tout des ouvrages de synthèse plutôt que des travaux d'érudition. C'est donc dire que tout en s'appuyant sur un appareil scientifique solide, les histoires régionales sont destinées avant tout à la population régionale en général.

III

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Venons-en maintenant à ce qui concerne plus proprement l'organisation de la recherche et des activités.

Il s'est avéré difficile, pour la direction de l'Institut, de suivre de très près le cheminement de chacun des projets, d'évaluer à mesure la qualité du travail, d'exercer une présence efficace. Il en fut de même pour le comité scientifique. Au surplus, si nous voulons constituer, à l'Institut, un noyau de chercheurs expérimentés qui puissent travailler avec nous assez longtemps, à qui même on pourrait vouloir accorder la permanence d'emploi, il faut leur conférer des responsabilités plus étendues que la direction d'un projet. Aussi, à chacun des chantiers, un responsable est assigné. Il aura non seulement à diriger un ou des projets mais à animer l'ensemble d'une équipe, à susciter cette « problématisation » dont on parlait précédemment. Sa contribution à la vie d'ensemble de l'Institut sera accrue. Il en sera de même pour les autres chercheurs, pour les assistants et les étudiants, qui pourront participer activement à des équipes plus larges que celles qui travaillent à un projet de recherche déterminé.

La composition du comité scientifique est modifiée en conséquence. Le comité réunit les responsables de chantiers, le directeur scientifique et le directeur général.

Lors des premières réunions du Conseil de l'Institut, il avait été question de requérir de quelque manière les avis de personnes extérieures à l'Institut. Nous avons donné suite à cette intention de diverses façons. En outre, il serait utile que chaque chantier soit évalué périodiquement par des chercheurs extérieurs à l'Ins-

titut ; il y a là une garantie supplémentaire de la qualité de nos recherches. Périodiquement, un groupe sera donc formé pour faire rapport au comité scientifique et au conseil sur l'état de chacun des chantiers.

Troisième partie

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

L'expérience des premières années a aussi guidé l'Institut dans son programme d'activités connexes à la recherche, dont les publications, de même que dans l'élaboration d'une politique du personnel. Il faut maintenant en rendre compte.

En ce qui a trait aux finances, il sera fait état des premiers résultats d'une campagne de souscription auprès d'entreprises.

Dans l'ensemble, cette troisième année aura permis de passer de la période initiale d'implantation progressive à l'aube d'une nouvelle période où la capacité d'emploi ne pourra pas varier rapidement. D'ailleurs l'Institut commençait, dans les derniers mois de 1982-1983 à se donner des traits durables en ce qui touche l'embauche et le rôle des chercheurs, la vie scientifique interne et les activités connexes, les publications, le partage des tâches.

Malgré d'intéressantes suggestions et sollicitations provenant des divers milieux, l'Institut est déjà contraint de ne pas prendre à sa charge nombre de travaux pertinents. Ses ressources ne le lui permettent pas.

Les coûts d'administration ont été contenus au profit de la recherche, le but premier.

I

DES ACTIVITÉS DIVERSES

L'année 1982-1983 a été marquée du signe de la continuité et de la consolidation en ce qui concerne les activités de l'Institut. Les nouvelles initiatives ont été peu nombreuses et modestes, les responsables choisissant d'employer les ressources disponibles à asseoir les projets déjà mis en route sur des bases efficaces et durables, plutôt que de risquer l'éparpillement.

Ainsi, le concours « Mémoire d'une époque » a été maintenu en 1982 avec des résultats fort satisfaisants, et il est en marche pour une troisième fois. 268 équipes composées d'un informateur âgé de 70 ans ou plus et d'un intervieweur ont participé au deuxième concours, permettant de recueillir des récits de vie d'une incalculable richesse, en provenance de toutes les régions du Québec. Le jury préliminaire a dû procéder à l'écoute de plus de 450 heures d'enregistrement afin de retenir les 15 finalistes parmi lesquels le jury final a choisi trois gagnants. L'équipe gagnante était composée de monsieur Philippe Girard de Saint-Léonard (Montréal) qui avait été interrogé par monsieur André Valiquette ; messieurs Antoine Lindsay, de Trois-Rivières, et son fils Gilles, ont remporté le deuxième prix ; madame Jeanne Paulette de Saint-Laurent (Montréal) et madame Suzanne Dupuis, ont reçu le troisième prix. Le jury, qui a eu fort à faire pour départager les gagnants était composé de madame Clémence Desrochers, artiste et vedette de la télévision, madame Madeleine Joubert, vice-présidente et directrice générale de la Fondation Girardin-Vaillancourt et de monsieur Claudé Corriveau du département de sociologie de l'Université Laval.

À l'été 1982, la Société Radio-Canada a inscrit à son horaire une série de treize émissions radiophoniques, sous le titre « Mémoire d'une époque », réalisées à partir des entrevues des finalistes du concours. L'expérience ayant été appréciée, la Société Radio-Canada a décidé de renouveler cette série pour l'été 1983. La station CFCQ-FM de Trois-Rivières présentera une émission semblable au cours de l'automne 1983.

Une entente a été conclue entre l'Institut et les Archives nationales du Québec en vertu de laquelle les documents sonores et administratifs du concours seront déposés chaque année aux Archives nationales du Québec afin d'en assurer la conservation et de les mettre à la disposition des chercheurs, journalistes ou autres personnes intéressés par cette abondante documentation.

Le prix Edmond-de-Nevers a également été attribué pour une deuxième fois en 1981-1982. Ce prix, décerné annuellement à un étudiant de deuxième cycle ayant présenté dans une université du Québec une thèse de maîtrise portant sur une question de culture, a pour but d'encourager la formation des jeunes chercheurs. Un total de quinze thèses provenant de cinq universités ont été inscrites au concours. Le prix a été attribué à un étudiant du département d'Histoire de l'Université Laval, monsieur Réal Brisson, dont la thèse remarquable a été publiée dans la collection Edmond-de-Nevers sous le titre *La charpenterie navale à Québec sous le Régime français*. En outre, le récipiendaire s'est mérité une médaille, oeuvre originale de l'artiste Roch Murdock.

Il faut souligner la générosité, le sérieux et la compétence avec lesquels les membres du jury se sont acquittés de la lourde tâche qui leur était confiée, et en remercier son président, monsieur Claude Lessard, du Département des sciences humaines de l'UQTR, madame Marguerite Laberge, du Département des arts et des lettres de l'UQAC, monsieur Gilles Lamontagne, du Département des lettres et des sciences humaines de l'UQAR, monsieur Robert Nadeau, du Département de philosophie de l'UQAM, ainsi que monsieur André Lepage, du Département d'anthropologie de l'Université Laval.

La remise officielle du prix a été faite dans le cadre du Salon international du livre de Québec, le 22 avril 1983.

L'exposition *Ulric Bourgeois (1874-1963) : photographe du Québec et de la Nouvelle-Angleterre* a continué de circuler avec un remarquable succès pour une troisième année. Depuis son inauguration au musée McCord en mai 1981, l'exposition a parcouru presque toutes les régions du Québec et elle a été présentée à Ottawa, ainsi qu'à Woonsocket (Rhode Island), et Springfield (Massachusetts), soit vingt-cinq présentations, depuis son inauguration.

Présentée localement en collaboration avec des associations culturelles, des sociétés historiques, des services publics ou municipaux ou des organismes

communautaires, cette activité aura permis d'attirer l'attention du public sur une importante période de l'histoire du Québec : celle de l'émigration québécoise aux États-Unis à la fin du siècle dernier, et ce, grâce à l'oeuvre photographique de Bourgeois illustrant de belle façon, avec humour et tendresse, les aspects de la vie de la petite communauté franco-américaine de Manchester et de ses origines rurales au Québec. Outre cet apport significatif du point de vue pédagogique, l'exposition aura permis de créer des liens avec divers milieux et contribué à l'animation culturelle des régions. En 1982-1983, l'exposition aura été présentée à Québec, Longueuil, Saint-Hyacinthe, Val d'Or, Chicoutimi, Richmond, Chateauguay, Knowlton, Trois-Rivières, Grand-Mère, Baie Comeau et Rimouski.

Cette prise de contact avec le grand public a continué de se manifester par la participation de l'Institut aux huit salons du livre qui se tiennent à travers le Québec, soit à Hull, Québec, Abitibi-Témiscamingue et à Drummondville de mars à juin, et à Chicoutimi, Sherbrooke, Rimouski et Montréal, de septembre à novembre. L'Institut a profité de chacun des salons de Québec et Montréal pour lancer plusieurs nouveaux ouvrages ; mais d'autres salons ont été l'occasion de lancement, notamment celui de Rimouski, pour l'ouvrage de Nicole Thivierge intitulé *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, ainsi que celui d'Amos, pour le livre de Joseph Laliberté *Agronome-colon en Abitibi*. Dans le premier cas, nous avons tenu à associer l'Université du Québec à Rimouski à ce lancement étant donné que madame Nicole Thivierge était professeur à cette institution au moment de la parution du livre ; dans le second cas, les événements dont il est question dans ce récit autobiographique s'étant déroulés dans cette région, et l'auteur y habitant toujours, il était naturel que le lancement y eut lieu.

Le Salon du livre de Québec fut l'occasion d'une expérience originale particulièrement stimulante grâce au concours de madame Vivian Labrie, chercheur à l'Institut. Celle-ci avait en effet imaginé diverses activités d'animation parascientifique sur l'un des thèmes de ses travaux de recherche : l'écriture dans la vie quotidienne. Selon leur goût ou leur curiosité, les visiteurs au kiosque pouvaient choisir l'un ou l'autre des sept courts exercices inscrits au menu du jour, chacun d'entre eux ayant pour but de leur faire partager le cheminement de recherche qui conduit l'ethnographe de l'observation des faits à leur interprétation. Des centaines de visiteurs, tout au long du salon, ont pu établir un contact direct, vivant et probant avec madame Labrie, et saisir à travers le jeu, l'intérêt, le plaisir et les multiples facettes de la recherche et de la découverte.

Les travaux de recherche poursuivis dans le cadre du projet d'histoire des Laurentides ont donné lieu à une deuxième rencontre d'information et d'animation à Saint-Jérôme le 25 janvier. Cette rencontre réunissait avec les chercheurs affectés au projet et la direction de l'Institut, des représentants des sociétés d'histoire de la région, du Conseil de la culture, et des media. Elle avait pour but de faire le point sur les travaux en cours. Des rencontres semblables auront lieu à nouveau dans les Laurentides, aussi bien que dans les Cantons de l'est et le Bas-Saint-Laurent.

L'Institut a été invité à s'associer à l'Archifête qui s'est tenue en mai, dans le cadre de la Semaine nationale de l'architecture. Cette fête multidimensionnelle avait pour but de susciter dans le grand public un intérêt accru pour la qualité de son cadre bâti qui conditionne dans une large mesure la qualité de la vie. L'Institut a profité de l'occasion pour lancer officiellement, à Québec, le quatrième numéro de « Questions de culture » ayant pour thème *Architectures : la culture dans l'espace*. Un montage visuel en sept tableaux intitulé *Du manuscrit au livre*, illustrant sommairement les principales étapes du processus de fabrication d'un livre, fut présenté par l'Institut à cette occasion, au Manège militaire de Québec.

On trouvera ailleurs dans ce rapport certaines indications concernant d'autres activités du type séminaire, atelier ou colloque qu'il n'est pas utile de répéter ici.

II

DES PUBLICATIONS

Au cours de la dernière année, pas moins de quinze nouveaux titres se sont ajoutés aux dix-huit précédents, maintenant ainsi un rythme soutenu pour ne pas dire essoufflant, à l'édition de nouvelles publications de l'Institut. Cela constitue un genre d'exploit, si l'on considère que de tous les membres de l'équipe dont le concours est nécessaire pour assurer cette production, un seul y consacre tout son temps ; tous les autres n'y mettent qu'une partie variable de leurs énergies, le reste étant imparti à la recherche, au soutien à la recherche, à l'administration ou à d'autres activités.

Cette production se distingue par sa grande variété, tant du point de vue de son objet que de son origine. En effet, si une bonne part des ouvrages concerne les communautés ethnoculturelles et la condition féminine, on y retrouve aussi d'autres sujets de recherche tels l'architecture, l'enseignement professionnel, l'histoire de l'imprimé ou les rites saisonniers. Certains, plus de la moitié doit-on préciser, sont le résultat de travaux menés entièrement à l'Institut, soit dans le cadre de projets de recherche, soit à l'intérieur de groupes de travail ou de séminaires. D'autres sont le fruit de travaux réalisés partiellement à l'Institut, et partiellement à l'extérieur. Enfin quelques-uns des manuscrits publiés proviennent de l'extérieur ; l'Institut les a retenus parce qu'ils complétaient ou recoupaient ses travaux et ses préoccupations de recherche.

À ce sujet, il importe de noter que plusieurs manuscrits ont été proposés à l'Institut au cours de l'année par des chercheurs travaillant dans d'autres institutions. Plusieurs de ces manuscrits étaient d'excellente qualité, mais l'Institut a dû

en refuser la publication. Bien qu'il accorde la priorité à la publication des travaux réalisés dans le cadre de ses propres projets, l'Institut demeure ouvert à la publication de manuscrits de qualité provenant de l'extérieur. Dans ce cas, l'Institut entend se limiter aux sujets qui concernent les champs de recherche où il mène lui-même des travaux.

C'est ainsi que l'Institut a publié un collectif intitulé *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires* dans la collection « Identité et changements culturels ». Cet ouvrage réalisé sous la direction d'un chercheur de l'Institut, Gary Caldwell, et d'un professeur de l'Université Laval, Éric Waddell, a été publié simultanément en anglais sous le titre *The English of Quebec : from majority to minority status*. Plus d'une vingtaine de collaborateurs ont contribué à cet ouvrage parmi lesquels on peut noter les anciens ministres Eric Kierans et William Tettley, Lise Bissonnette et Jean-Louis Roy du *Devoir*, ainsi que plusieurs autres.

Ces deux ouvrages ont été lancés lors du Salon du livre de Montréal en même temps que quatre autres, dont l'un dans la même collection : *La condition féminine en milieu ouvrier : une enquête* par Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. L'ouvrage présente les résultats de l'enquête menée par les auteurs auprès de travailleuses oeuvrant dans cinq usines de Québec, et permet notamment de faire un sort à certains stéréotypes sexuels.

Trois autres ouvrages dont la parution avait été annoncée dans le rapport annuel 1981-1982 ont aussi été rendus publics à l'automne.

La chronologie littéraire du Québec, par Sylvie Tellier, publié dans la collection « Instruments de travail », a été conçu comme un complément au *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, et réalisé avec le concours de ses auteurs. Cette chronologie allant de 1760 à 1960 regroupe en effet les oeuvres littéraires québécoises par année et par auteur, selon les genres soit le roman, le théâtre, la poésie et l'essai.

L'ouvrage de Nicole Thivierge, *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel* présente l'histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec. Cette recherche constitue une contribution de premier plan à l'analyse et à la compréhension de l'évolution de la situation de la femme au Québec compte tenu de la place que cet enseignement a tenu au Québec depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'en 1970.

Une autre pièce maîtresse de l'histoire de l'enseignement au Québec a fait l'objet d'une publication sous la signature de Jean-Pierre Charland : *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*. Cette vaste synthèse couvre la période de 1867 à 1982 et porte sur la formation de la main-d'oeuvre ouvrière.

Le Salon du livre de Québec fut à nouveau l'occasion de faire connaître au public sept nouveaux titres y incluant le manuscrit gagnant le prix Edmond-de-Nevers.

L'attribution de ce prix pour une deuxième fois à l'occasion du Salon figure parmi les activités marquantes de cet événement. La thèse primée est l'oeuvre de Réal Brisson, étudiant au département d'histoire de l'Université Laval ; elle a été publiée sous le titre *La charpenterie navale à Québec sous le Régime français*. L'ouvrage abondamment illustré rend compte de la pratique du métier de charpentier maritime de 1663 à 1763, de son organisation et de son évolution.

La collection « Instruments de travail » s'est enrichie de trois nouveaux titres. Monsieur Yvan Lamonde y a fait paraître un ouvrage intitulé *Je me souviens : la littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. L'ouvrage explore le vaste domaine de la littérature dite personnelle ou intime et fait un inventaire de quatre genres littéraires spécifiques : le journal personnel, les souvenirs, les mémoires et l'autobiographie. Sous le titre *Les études ethniques au Québec : bilan et perspective*, Gary Caldwell établit un bilan des quelque trois cents études sur le fait ethnique parues au Québec et il dégage par la suite des perspectives d'avenir pour ce champ de recherche. C'est également à un travail d'inventaire qu'est consacré l'ouvrage de Yolande Cohen et Andrée Boucher portant sur *Les thèses québécoises sur les femmes*. Les auteurs de cette bibliographie à laquelle Marïse Thivierge a apporté une importante contribution, ont voulu connaître ce qui a retenu l'attention du monde académique concernant les femmes, entre 1921 et 1981, en procédant à une analyse sociographique de la production scientifique.

Un deuxième volume est paru dans la collection « Culture savante » sous le titre *L'imprimé au Québec, Aspects historiques (18^e-20^e siècle)*. Il s'agit d'un ouvrage collectif sous la direction de monsieur Yvan Lamonde, réalisé dans le cadre d'un atelier de travail organisé conjointement par l'IQRC et le Groupe de recherche en histoire de l'imprimé au Québec.

À ces titres est venu s'ajouter un ouvrage hors collection sous la signature de madame Sophie-Laurence Lamontagne, *L'Hiver dans la culture québécoise (XVII^e-XIX^e siècles)* dans lequel l'auteur explore l'impact de l'hiver sur la culture des arrivants du début de la colonie et de leurs descendants.

C'est également au Salon du livre de Québec que fut lancé le premier ouvrage de la collection « Documents de recherche » nouvellement créée. Ce petit livre de 70 pages est signé par monsieur Honorius Provost, archiviste du Séminaire de Québec, et rend public un document d'archives inédit sous le titre *Les premiers anglo-canadiens à Québec : essai de recensement 1759-1775*.

La collection « Littérature quotidienne » a vu la parution de son premier titre également : il s'agit du livre de monsieur Joseph Laliberté qui, avec l'aide de mon-

sieur Robert Laplante, a raconté son histoire de vie dans *Agronome-colon en Abitibi*.

Deux autres numéros de « Questions de culture » ont vu le jour. Il s'agit des troisième sur *Les cultures parallèles*, et quatrième intitulé *Architectures : la culture dans l'espace*. Dans l'un et l'autre cas, plusieurs collaborateurs se sont joints à des chercheurs de l'Institut pour produire ces ouvrages publiés chez Leméac.

Par ailleurs, il faut signaler la publication par la Bibliothèque nationale du Québec d'un manuscrit de messieurs Yvan Lamonde et Daniel Olivier produit en partie à l'Institut sous le titre *Les bibliothèques personnelles du Québec*.

De même, il a été convenu que le manuscrit de madame Denise Lemieux portant sur l'enfance dans le roman québécois serait publié chez Boréal Express d'ici peu ; il en est ainsi des communications présentées dans le cadre d'un atelier de travail sur les loisirs, spectacles et sports sous la direction de monsieur Yvan Lamonde et qui seront publiées prochainement dans la revue *Loisir et Société* de l'UQTR.

Notons que le tirage de la revue *Questions de culture* est de 2 000 exemplaires. Les tirages des autres titres parus au cours de l'année vont de 700 à 2 000 exemplaires, à l'exception d'une nouvelle collection appelée *Documents de recherche*. Cette dernière a précisément pour but de publier des ouvrages à tirage limité à 100 ou 200 exemplaires ; les titres publiés dans cette collection seront disponibles sur commande seulement auprès des libraires ou de l'éditeur. Le tirage total des ouvrages publiés au cours de l'année, à l'exception de la revue, atteint 13 300 exemplaires, ce qui représente un tirage moyen de 1 000 exemplaires par titre.

La distribution au Québec est assurée par Diffusion Prologue Inc. ; chacun des ouvrages, lors de sa parution, est offert dans pas moins de 200 points de vente. Outre les huit salons du livre auxquels l'Institut participe régulièrement, les publications ont été présentées lors de congrès et réunions savantes ou autres manifestations spéciales, à une dizaine de reprises.

Une entente de collaboration avec les Presses de l'Université de Montréal facilite la représentation et le regroupement des éditeurs universitaires et de l'IQRC, pour le Québec. Une entente analogue avec Cariat Ltd de Toronto, qui représente notamment Toronto University Press, a permis la présentation des ouvrages de l'Institut à la London Book Fair, à la Conference of British Association of Canadian Studies, à Leeds, Angleterre, ainsi qu'au Congrès annuel des Sociétés savantes à l'Université de la Colombie-Britannique. La Société de développement du livre et du périodique a fait de même lors des foires du livre de Bruxelles et de Paris.

Toutes les publications sont également disponibles au Centre national du livre francophone de l'ACELF et sont ainsi présentées lors des expositions ou des salons du livre qui se tiennent dans différentes villes du Québec et du Canada.

L'expérience faite par l'Institut dans le domaine de l'édition au cours des 18 derniers mois permet maintenant de faire un premier bilan complet de la situation, tant du point de vue scientifique que du point de vue de la production, de la distribution et de la diffusion.

Les instances de l'Institut seront appelées à faire ce bilan sous peu et à en tirer les conclusions utiles au plan des politiques et de l'organisation. Il n'est pas inutile de rappeler que l'IQRC fait face aux mêmes problèmes et aux mêmes contraintes que tout autre éditeur dans le domaine de l'édition savante, auxquels il faut ajouter les difficultés inhérentes à toute jeune organisation en période de développement et de consolidation.

III

LES STRUCTURES ET INFRASTRUCTURES

Nous consignons ici l'essentiel des décisions et des événements intervenus au cours de l'année concernant le personnel de l'Institut, le financement et les activités des instances.

1. Le personnel

Au seuil d'une deuxième phase de développement, il s'imposait que l'on fixe les éléments d'une politique du personnel de recherche. Saisi d'un projet, le Conseil de l'Institut l'adoptait le 24 septembre 1982.

L'Institut entend recruter un noyau stable de chercheurs seniors, auxquels il offrira, par voie de concours, la sécurité d'emploi. En l'occurrence l'Institut s'est imposé de limiter cette mesure à un maximum de deux personnes par année, pendant cinq ans.

S'adjoindront aux chercheurs, des assistants ou des étudiants selon les exigences des travaux à exécuter.

Le 15 juin 1982, l'Association des chercheurs de l'IQRC, affiliée à la CSN, a obtenu du ministère du Travail du Québec une accréditation pour la négociation d'une première convention collective. Les négociations ont débuté en décembre 1982 et se sont poursuivies depuis lors. L'Institut a déposé un projet de convention le 17 février 1983.

Pour les autres employés de l'Institut, leurs conditions de travail et leur rémunération ont, comme auparavant, été fixées par l'Institut et approuvées par le Gouvernement du Québec en juillet 1982.

Au cours de la prochaine année, l'Institut compte également préciser sa politique de gestion du personnel administratif.

2. Le financement

Dans son troisième rapport annuel, l'Institut annonçait sa volonté de diversifier ses sources de financement.

Plusieurs sources ont été explorées : en plus de recourir aux organismes subventionnaires, l'Institut s'est efforcé de constituer un fonds de dotation, en même temps qu'il a amorcé des campagnes régionales de financement.

Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada a agréé en décembre 1982 quatre projets de recherche soumis par les chercheurs de l'Institut, et a accordé des subventions totalisant 215 068 \$.

Au Fonds F.C.A.C., auquel l'Institut est devenu récemment admissible, aucun des trois projets de recherche soumis n'a été agréé, malgré une évaluation scientifique favorable.

La campagne de souscription en vue de doter l'Institut d'un fonds de dotation a connu des moments difficiles en 1982-1983. Au contexte économique largement défavorable s'est ajoutée un manque d'intérêt du monde des affaires pour la recherche sur la culture. Cette campagne a toutefois permis de mieux faire connaître l'Institut et ses travaux. Les efforts de monsieur Rosaire Morin et de ses collaborateurs n'ont quand même pas été vains. Les souscriptions atteignent 400 000 \$ et certains dossiers sont prometteurs.

Les régions des Laurentides et du Bas-Saint-Laurent ont été conviées à supporter financièrement les projets de ces régions.

L'Université de Sherbrooke et le Collège de Saint-Jérôme ont généreusement contribué. Ces établissements ont en outre offert de loger gracieusement dans leurs murs les équipes de recherche.

L'Institut a contenu ses dépenses à l'intérieur des revenus prévus au budget et accuse même un excédent de 40 286 \$. C'est là le fruit de l'effort tant des employés que des collaborateurs. En 1982-1983, 86,29% des dépenses ont été affectées à la recherche et aux activités connexes à la recherche. En 1983-1984,

l'Institut compte maintenir les dépenses d'administration en-deçà de 15% de l'ensemble des dépenses budgétaires.

3. Activités du Conseil et du Comité exécutif

Au cours de l'année 1982-1983, le Comité exécutif et le conseil ont été saisis de plusieurs questions, parmi lesquelles on peut signaler celles-ci :

- étude et adoption des états financiers et du rapport annuel des activités 1982-1983, ainsi que des prévisions de revenus et dépenses 1983-1984 ;
- les orientations de la recherche et la politique du personnel de recherche ; le plan de développement de la recherche 1983-1984 ;
- la création de quatre chantiers de recherche, les nominations de madame Denise Lemieux et de messieurs Gary Caldwell, Fernand Harvey et Fernand Dumont à titre de responsables des chantiers ;
- modification à la composition du comité scientifique ;
- les négociations consécutives à la syndicalisation du personnel de recherche ; l'étude et l'adoption du projet de convention collective ;
- le décret désignant le ministre responsable de l'application de la loi de l'I.Q.R.C. ;
- la nomination de madame Nadia Fahmy-Eid et de madame Madeleine Ferron au comité exécutif ;
- la nomination de chercheurs associés ;
- la campagne de souscription du fonds de dotation de l'Institut ;
- l'adoption d'un nouveau projet de règlements généraux du fonds de dotation ;
- l'admissibilité de l'Institut aux subventions à la recherche de FCAC et du CRSH ;
- l'octroi de la sécurité d'emploi au personnel de soutien et aux cadres ;
- les normes et barèmes de rémunération.

Le Conseil et le Comité exécutif se sont réunis aux dates suivantes :

Le Conseil

3-4 juin 1982
16 juin 1982
(conférence téléphonique)
23-24 septembre 1982
9-10 décembre 1982
3-4 mars 1983

Le Comité exécutif

3 juin 1982
29 octobre 1982
16 décembre 1982
(conférence téléphonique)
14 janvier 1983

4. Les activités du Comité scientifique

Le Comité scientifique, auquel ont participé

Pierre Anctil
Gary Caldwell
Fernand Dumont, président
Jean Gagné
Fernand Harvey
Léo Jacques
Gabrielle Lachance
Benoît Lacroix
Georges Lamy
Denise Lemieux
Alain Vinet

s'est réuni à neuf reprises : les 25 mars, 1^{er} avril, 21 octobre, 17 et 26 novembre, 15 décembre 1982, les 28 janvier, 21 février et 23 mars 1983.

Les membres, en plus des travaux habituels ayant trait à l'évaluation des recherches et activités connexes à mettre en oeuvre, ou des projets en cours, ont participé à la révision des orientations, à la mise sur pied des chantiers, à l'élaboration de la politique d'embauche des chercheurs et des assistants, à la critique des prévisions budgétaires.

Quatrième partie

DOCUMENTS

DOCUMENT I

LA LOI CONSTITUANT L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE (Lois du Québec, 1979, chapitre 10 ; sanctionnée le 22 juin 1979)

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit :

SECTION I

CONSTITUTION ET COMPOSITION DE L'INSTITUT

- Constitution. 1. Un organisme, ci-après appelé « l'Institut », est créé sous le nom de « l'Institut québécois de recherche sur la culture ».
- Pouvoirs d'une corporation. 2. L'Institut est une corporation au sens du Code civil et il est investi des pouvoirs généraux d'une telle corporation et des pouvoirs particuliers que la présente loi lui confère.
- Mandataire du gouvernement. 3. L'Institut jouit des droits et privilèges d'un mandataire du gouvernement.
- Domaine public. Les biens de l'Institut font partie du domaine public mais l'exécution de ses obligations peut être poursuivie sur ses biens.
- Responsabilité. L'Institut n'engage que lui-même lorsqu'il agit en son propre nom.
- Siège social. 4. L'Institut a son siège social à l'endroit déterminé par le gouvernement ; un avis de la situation ou de tout changement du siège social est publié dans la *Gazette officielle du Québec*.
- Bureaux et séances. L'Institut peut établir des bureaux aux endroits qu'il détermine ; il peut tenir ses séances à tout endroit du Québec.
- Composition. 5. L'Institut est formé de neuf membres nommés par le gouvernement, dont cinq après consultation des milieux intéressés par les recherches sur les phénomènes culturels.
- Chercheurs de l'Institut. Au moins trois des membres sont nommés parmi les chercheurs de l'Institut.

- Président. **6.** Le gouvernement nomme le président de l'Institut parmi les membres de ce dernier.
- Vice-président. Les membres de l'Institut désignent, parmi les membres qui n'exercent pas la fonction de président ou de directeur général, un vice-président.
- Fonctions du président. Le président préside les réunions de l'Institut et assume les autres fonctions que l'Institut lui assigne par règlement.
- Directeur général. **7.** Le gouvernement nomme un directeur général parmi les membres de l'Institut. Le directeur général est responsable de l'administration de l'Institut dans le cadre de ses règlements.
- Services exclusifs. **8.** Le directeur général de l'Institut exerce ses fonctions à temps plein.
- Mandat. **9.** Le président et le directeur général sont nommés pour une période qui ne peut excéder cinq ans et les autres membres de l'Institut sont nommés pour quatre ans.
- Mandat. Toutefois, à l'exception du président et du directeur général, trois des premiers membres sont nommés pour trois ans.
- Renouvellement. Le mandat d'un membre ne peut être renouvelé consécutivement qu'une seule fois.
- Frais et allocation. **10.** Les membres de l'Institut autres que le président et le directeur général ne sont pas rémunérés. Toutefois, ils ont droit au remboursement des frais justifiables engagés par eux dans l'exercice de leurs fonctions et ils reçoivent une allocation de présence fixée par le gouvernement.
- Rémunération, etc. **11.** Le gouvernement fixe la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du président et du directeur général.
- Nomination du personnel. **12.** L'Institut peut nommer un secrétaire ainsi que tout autre employé requis pour ses opérations. Il peut, pour l'exécution de ses travaux, retenir les services de chercheurs et d'experts à titre d'employés ou autrement.
- Rémunération, etc. La rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du secrétaire, des employés, des chercheurs et des experts sont fixés par l'Institut et approuvés par le gouvernement.
- Fonctions continuées. **13.** À la fin de leur mandat, les membres de l'Institut demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.
- Vacance. Sauf dans le cas du président et du directeur général, toute vacance survenant au cours de la durée d'un mandat est comblée pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer en suivant le mode de nomination prévu à l'article 5.

- Incapacité du président.** 14. En cas de vacance ou d'incapacité d'agir du président, le vice-président agit comme président jusqu'à ce que soit nommé un nouveau président ou pendant que dure son incapacité.
- Incapacité du directeur général.** 15. En cas de vacance ou d'incapacité d'agir du directeur général, le gouvernement peut nommer, pour exercer ses fonctions pendant la période non écoulée de son mandat ou pendant que dure son incapacité, une personne dont il fixe la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail.
- Quorum.** 16. Le quorum de l'Institut est de cinq membres dont le président ou le vice-président. En cas de partage égal des voix, le président ou, en son absence, le vice-président dispose d'une voix prépondérante.
- Conflit d'intérêt.** 17. Le président ainsi que le directeur général de l'Institut ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans toute entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Institut. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt échoit à l'un d'eux par succession ou par donation à condition d'y renoncer ou d'en disposer avec toute la diligence possible.
- Employés visés.** Tout employé de l'Institut est assujéti au premier alinéa dans les cas prévus par règlement de l'Institut.
- Révélation d'intérêt.** Tout autre membre ayant un intérêt dans une entreprise doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au président et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.
- Réglementation.** 18. L'Institut peut faire des règlements pour sa régie interne et l'exercice de ses pouvoirs et notamment pour :
- a) constituer un comité exécutif, en déterminer les fonctions et pouvoirs, et fixer la durée du mandat de ses membres ;
 - b) déterminer les fonctions et pouvoirs du président, du vice-président, du directeur général et des autres employés de l'Institut ;
 - c) créer une catégorie de membres affiliés à l'Institut qui n'ont pas droit de vote et ne participent pas à son administration, déterminer leurs conditions d'admission ainsi que leurs droits et obligations ;
 - d) créer des fonds de dotation à même les sommes reçues par don, legs, subvention ou autre forme de contribution, à l'exception de celles octroyées par le gouvernement, ses ministères ou organismes, et déterminer les modes d'administration et de disposition de ces fonds.
- Publication.** Les règlements de l'Institut adoptés en vertu du présent article sont publiés dans la *Gazette officielle du Québec*.
- Authenticité des procès-verbaux.** 19. Les procès-verbaux des séances de l'Institut, approuvés par celui-ci et certifiés conformes par le président ou par toute autre personne autorisée à le faire par les règlements de régie interne de l'Institut, sont authentiques. Il en est de même des documents ou des copies

émanant de l'Institut ou faisant partie de ses archives lorsqu'ils sont ainsi certifiés.

SECTION II

FONCTIONS ET POUVOIRS DE L'INSTITUT

Objets. **20.** L'Institut a pour objets, en vue de contribuer au développement culturel du Québec, d'effectuer, d'encourager et de soutenir des recherches et des études sur les divers aspects des phénomènes culturels.

Pouvoirs. **21.** Dans la poursuite de ses objets, l'Institut peut notamment :

- a) concevoir et réaliser les plans et les programmes de recherche nécessaires pour mieux comprendre les transformations de la culture au Québec ;
- b) promouvoir la collaboration et la concertation des chercheurs travaillant dans le domaine des recherches et des études sur la culture ;
- c) mettre à la disposition des chercheurs des services et des informations utiles à la réalisation des recherches et des études sur la culture ;
- d) tenir des réunions, colloques ou séances d'information et publier les résultats des études et recherches de l'Institut ou d'autres organismes poursuivant des buts similaires ;
- e) concourir, par les résultats de ses études et recherches, et par ses prévisions à ses avis, à l'élaboration et à la révision des politiques culturelles.

Pouvoirs avec autorisation du gouvernement. **22.** L'Institut ne peut sans l'autorisation du gouvernement :

- a) conclure, conformément à la Loi du ministère des affaires intergouvernementales (1974, chapitre 15), un accord avec tout gouvernement ou organisme gouvernemental ;
- b) contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par lui et non encore remboursées au-delà du montant déterminé par le gouvernement ;
- c) acquérir des immeubles ou en disposer ;
- d) prendre un engagement financier pour une somme excédant le montant déterminé par le gouvernement.

Actes prohibés. **23.** L'Institut ne peut acquérir des actions d'une autre corporation, ni exploiter des entreprises commerciales. Il ne peut accorder des prêts, des dons ou des subventions.

Acceptation de dons, etc. **24.** L'Institut peut recevoir et accepter des dons, legs, subventions ou toute autre contribution.

Autorisation du gouvernement. Il ne peut cependant accepter des dons, legs, subventions ou autres contributions auxquels sont attachées des charges ou conditions, si ce n'est du gouvernement du Québec, ses ministères ou organismes, sans l'autorisation du gouvernement.

Exécution de mandat. **25.** Dans la poursuite de ses objets, l'Institut doit exécuter tout mandat spécifique que lui confie, avec l'approbation du gouvernement, le ministre chargé de l'application de la présente loi.

Dépôt. Un tel mandat doit être déposé devant l'Assemblée nationale dans les quinze jours de son approbation par le gouvernement. Si le mandat est approuvé alors que l'Assemblée nationale ne siège pas, il doit être déposé devant elle dans les quinze jours de l'ouverture de la session suivante ou de la reprise de ses travaux, selon le cas.

Publication. L'Institut doit publier les résultats de toute recherche qui lui est confiée par le ministre en vertu des alinéas précédents.

SECTION III

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Versements par le ministère des finances. **26.** Le ministre des finances est autorisé à verser à l'Institut, à même le fonds consolidé du revenu, pour l'exercice financier du gouvernement se terminant le 31 mars 1980, la somme de \$600 000, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1981, la somme de \$1 200 000, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982, la somme de \$1 500 000, et pour chaque exercice financier subséquent la même somme que pour l'exercice financier précédent, majorée de 10 pour cent ou d'un pourcentage supérieur fixé par le gouvernement qui ne peut excéder 25 pour cent pour chaque exercice financier.

Versements additionnels. **27.** Le ministre chargé de l'application de la présente loi peut également verser à l'Institut, à même les crédits votés annuellement à cette fin par la Législature, toute somme additionnelle à celles versées en vertu de l'article 26.

Paiement des dépenses. **28.** Les sommes versées par le ministre des finances et par le ministre chargé de l'application de la présente loi en vertu des articles 26 et 27 servent à payer les dépenses d'administration et toute autre dépense de l'Institut découlant de l'application de la présente loi.

SECTION IV

DISPOSITIONS DIVERSES

Exercice financier. **29.** L'exercice financier de l'Institut se termine le 31 mars de chaque année.

Rapport. **30.** L'Institut doit, à l'expiration des quatre mois qui suivent la fin de son exercice financier, faire au ministre chargé de l'application de la

présente loi un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent. Ce rapport doit aussi contenir tous les renseignements que le ministre peut prescrire.

Dépôt.

31. Le ministre dépose le rapport de l'Institut devant l'Assemblée nationale dans les trente jours suivant sa réception. S'il le reçoit alors que l'Assemblée nationale ne siège pas, il le dépose dans les trente jours de l'ouverture de la session suivante ou, selon le cas, dans les quinze jours de la reprise de ses travaux.

Vérification.

32. Les livres et comptes de l'Institut sont vérifiés chaque année par le vérificateur général et chaque fois que le décrète le gouvernement. Ses rapports doivent accompagner le rapport annuel de l'Institut.

Ministre responsable.

33. Le gouvernement charge un ministre de l'application de la présente loi.

1973, c. 12, a. 2, mod.

34. L'article 2 du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (1973, chapitre 12), modifié par l'article 1 du chapitre 9 des lois de 1974, par l'article 47 du chapitre 41 des lois de 1975, par l'article 9 du chapitre 51 des lois de 1976, par l'article 1 du chapitre 21 et par l'article 232 du chapitre 68 des lois de 1977 et par l'article 105 du chapitre 7, l'article 31 du chapitre 38, l'article 25 du chapitre 18, l'article 31 du chapitre 24 et l'article 53 du chapitre 64 des lois de 1978, est de nouveau modifié par l'addition, après le paragraphe 15^e du premier alinéa, du suivant :

« 16^e au président, au directeur général et aux employés de l'Institut québécois de recherche sur la culture. »

Entrée en vigueur.

35. La présente loi entrera en vigueur à la date qui sera fixée par proclamation du gouvernement.

DOCUMENT II

LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

(publiés dans la *Gazette officielle du Québec* le 27 janvier 1982)

Avis

Loi constituant l'Institut québécois de recherche sur la culture (1979, c. 10)

Règlements généraux

Veillez prendre avis que le Conseil de l'Institut québécois de recherche sur la culture, à sa séance du 16 octobre 1981, a adopté des règlements généraux, conformément à l'article 18 de la Loi constituant l'Institut québécois de recherche sur la culture (1979, c. 10).

Le secrétaire général,
Léo Jacques.

Québec, le 18 décembre 1981.

Règlements généraux

Loi constituant l'Institut québécois de recherche sur la culture (1979, c. 10)

SECTION I

DÉFINITIONS

1. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'impose un sens différent, les expressions et mots suivants signifient :

« Institut » : l'« Institut québécois de recherche sur la culture » ;

« Conseil » : l'« assemblée des membres de l'Institut » ;

« loi » : la « Loi constituant l'Institut québécois de recherche sur la culture (1979, c. 10) » ;

« ministre » : le « ministre chargé de l'application de la loi ».

2. Sceau : le sceau de l'Institut est celui dont l'empreinte apparaît ci-dessous.



3. Un exercice financier de l'Institut débute le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'année suivante.

SECTION II

CONSEIL

4. Le Conseil exerce les droits et pouvoirs de l'Institut.

5. Les pouvoirs suivants sont de la compétence exclusive du Conseil :

1. établir des bureaux de l'Institut ;

2. faire des règlements de régie interne de l'Institut;

3. nommer les membres affiliés;

4. en conformité de la loi, a. 22, conclure un accord avec un gouvernement ou un organisme gouvernemental; contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par lui et non encore remboursées au-delà du montant déterminé par le gouvernement; acquérir des immeubles ou en disposer; prendre un engagement financier pour une somme excédant le montant déterminé par le gouvernement;

5. décider des orientations et approuver le plan de développement de l'Institut;

6. approuver les prévisions budgétaires;

7. approuver les états financiers;

8. approuver le rapport des activités destiné au ministre et à l'Assemblée nationale;

9. nommer les membres du comité exécutif, en conformité de l'article 10;

10. autoriser tout contrat excédant 150 000\$;

11. fixer des mandats au comité exécutif.

6. Les séances du Conseil ont lieu aussi souvent que l'intérêt de l'Institut l'exige mais au moins quatre fois par année au siège social ou à tout endroit du Québec fixé par la convocation.

Nonobstant l'alinéa précédent, des réunions du Conseil peuvent être tenues sous la forme de «conférences téléphoniques».

Dans ces cas, nonobstant le paragraphe 1 de l'article 9, le scrutin, lorsqu'il est requis, doit être exprimé clairement.

7. Les membres sont convoquées par le secrétaire général à la demande du

président, du directeur général ou lorsque quatre membres en font la demande par écrit.

8. Le secrétaire général expédie à chaque membre du Conseil, au moins cinq jours francs avant chaque réunion, un avis écrit de convocation accompagné du projet de compte rendu de la réunion précédente et d'un projet d'ordre du jour. Il peut aussi transmettre un tel avis, sans les projets de compte rendu et l'ordre du jour, par télégramme.

9. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des voix exprimées des membres présents; en cas de partage égal des voix, le président dispose d'une voix prépondérante.

Toutefois, toute modification ou abrogation d'un règlement doit être annoncée dans la convocation et adoptée à la majorité absolue des membres en fonction.

Nul ne peut se faire représenter, ni exercer son droit de vote par procuration à une assemblée du Conseil.

Le vote est pris à main levée. Cependant, un membre peut demander le vote au scrutin secret.

À moins qu'un scrutin n'ait été requis, une déclaration du président du Conseil à l'effet qu'une résolution a été adoptée ou rejetée et une entrée au compte rendu à cet effet, constituent une preuve *prima facie* de l'adoption ou du rejet de cette résolution sans qu'il soit nécessaire de prouver la quantité ou proportion des votes enregistrés.

Une résolution du Conseil qui porte la signature de tous les membres en fonction a la même validité que si elle avait été adoptée lors d'une réunion.

SECTION III

COMITÉ EXÉCUTIF

10. Le comité exécutif est composé du

président du Conseil, du directeur général et de deux autres membres du Conseil, désignés par ce dernier et nommés pour un an.

11. Le directeur général préside le comité exécutif. En son absence, un président est choisi par les membres présents.

12. Le comité exécutif exerce les droits et pouvoirs suivants :

1° recommande au Conseil d'établir des bureaux de l'Institut ;

2° recommande au Conseil l'approbation des règlements de la régie interne de l'Institut ;

3° soumet au Conseil tout projet d'accord avec un gouvernement ou un organisme gouvernemental ; tout projet d'emprunt portant le total des sommes empruntées par lui et non encore remboursées au-delà du montant déterminé par le gouvernement, tout projet d'acquérir des immeubles ou d'en disposer et tout projet d'engagement financier pour une somme excédant le montant déterminé par le gouvernement ;

4° recommande au Conseil l'approbation du plan de développement de l'Institut ;

5° recommande au Conseil l'approbation des prévisions budgétaires ;

6° recommande au Conseil l'approbation des états financiers ;

7° soumet au Conseil un projet de rapport des activités destiné au ministre et à l'Assemblée nationale ;

8° autorise tout contrat excédant 100 000\$ et recommande au Conseil l'approbation de tout contrat excédant 150 000\$;

9° crée des fonds de dotation et détermine les modes d'administration et de disposition de ces fonds ;

10° fixe les normes et barèmes de rémunération des employés ;

11° avec l'agrément du Conseil nomme les cadres de l'Institut ;

12° nomme les directeurs de projet et les chercheurs associés, dont il fixe les conditions de participation ;

13° nomme les membres du comité scientifique, en conformité de l'article 13, et désigne un secrétaire parmi ceux-ci ;

14° fait rapport de ses activités au Conseil.

SECTION IV

COMITÉ SCIENTIFIQUE

13. Le comité scientifique est composé de six membres dont au moins quatre chercheurs.

En sont membres d'office le directeur général et le directeur scientifique ; les autres membres sont nommés pour deux ans.

Le directeur administratif et le secrétaire général participent aux réunions sans voix délibérante.

Le comité scientifique peut inviter toute personne à participer à ses travaux.

14. Le comité scientifique assiste le directeur scientifique dans l'élaboration du programme de recherche ; il approuve les projets de recherche et il en évalue les résultats et les retombées ; il évalue périodiquement l'état de la recherche et des projets de recherche à l'Institut.

15. Les décisions du comité scientifique sont prises en conformité des dispositions de l'article 9.

SECTION V

LE PRÉSIDENT

16. Le président exerce les pouvoirs et

les fonctions que lui confèrent la loi et les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le président préside les réunions du Conseil ;

2° le président est membre du comité exécutif.

17. En l'absence du président, le vice-président exerce les fonctions du président.

SECTION VI

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

18. Le directeur général exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent la loi et les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le directeur général est responsable de l'administration de l'Institut et préside le comité exécutif ; il est aussi membre du comité scientifique ;

2° le directeur général autorise tout contrat excédant 50 000\$ et recommande au comité exécutif l'approbation de tout contrat excédant 100 000\$;

3° soumet au comité exécutif le plan de développement, comprenant le programme de recherche, le programme d'activités autres que la recherche, et les prévisions budgétaires ;

4° recommande au comité exécutif l'approbation des normes et barèmes de rémunération des employés ;

5° recommande au comité exécutif l'engagement et l'approbation des conditions de travail des cadres autres que le président et le directeur général ;

6° sous réserve du paragraphe 12 de l'article 12, et du paragraphe 6 de l'article 20, engage les chercheurs et fixe leurs conditions de travail ;

7° peut certifier conformes les

comptes rendus du Conseil et tout autre document ou copie émanant de l'Institut ou faisant partie de ses archives.

SECTION VII

LE DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

19. Le directeur scientifique exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le directeur scientifique préside le comité scientifique ;

2° coordonne l'élaboration du programme de recherche, qu'il présente au comité scientifique.

Avec le directeur général,

3° il est responsable de la mise en œuvre et de la réalisation du programme de recherche ;

4° présente les projets de recherche au comité scientifique et en recommande l'adoption ;

5° voit à la coordination des activités de recherche et à la concertation des chercheurs ;

6° est responsable de l'évaluation des projets de recherche ; il fait, à ce sujet, toutes les recommandations appropriées au comité scientifique ;

7° recommande au comité exécutif l'engagement des directeurs de projet.

SECTION VIII

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF

20. Sous l'autorité du directeur général, le directeur administratif exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le directeur administratif est responsable des services administratifs de l'Institut ;

2° participe, sans voix délibérante, aux séances du Conseil, du comité exécutif et du comité scientifique;

3° autorise tout contrat n'excédant pas 50 000\$ et recommande au directeur général l'approbation de tout contrat qui excède ce montant;

4° prépare et soumet au directeur général les prévisions budgétaires, le plan de financement annuel de l'Institut et les normes et barèmes de rémunération des employés;

5° à titre de directeur du personnel, recommande au directeur général l'approbation des conditions de travail des chercheurs et des cadres autres que le président et le directeur général;

6° engage les assistants de recherche et les employés de soutien;

7° est responsable des services aux équipes de recherche et des services requis pour le bon fonctionnement du siège social et des bureaux de l'Institut.

SECTION IX

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

21. Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le secrétaire général est secrétaire du Conseil et du comité exécutif;

2° convoque les membres du Conseil et du comité exécutif;

3° dresse les comptes rendus;

4° peut certifier conformes les comptes rendus du Conseil et tout autre document ou copie émanant de l'Institut ou faisant partie de ses archives;

5° constitue les archives;

6° coordonne la préparation du rapport annuel;

7° est responsable des communications avec les milieux extérieurs;

8° élabore le programme des activités autres que la recherche et en assure la mise en œuvre, en conformité du paragraphe 3 de l'article 18.

SECTION X

LE PERSONNEL DE RECHERCHE

22. Le personnel de recherche est constitué de chercheurs; ceux-ci sont des employés de l'Institut ou des collaborateurs externes.

23. Les chercheurs à l'emploi de l'Institut se répartissent dans les catégories suivantes :

- a) directeur de recherche;
- b) chargé de recherche, catégorie I;
- c) chargé de recherche, catégorie II;
- d) chargé de recherche, catégorie III;
- e) chargé de recherche, catégorie IV;
- f) assistant de recherche;
- g) agent de recherche et de planification.

24. Les collaborateurs externes sont des chercheurs qui, à titre bénévole, participent aux activités de l'Institut.

Ils peuvent être nommés chercheurs associés lorsque leurs responsabilités et la durée de leur participation le justifient.

25. Le directeur de projet est un chercheur à qui ont été confiés la responsabilité d'un projet et l'encadrement du personnel affecté à ce projet.

Il doit fournir à la direction de l'Institut tous les documents nécessaires à la

planification des activités et à l'évaluation des projets.

Il lui appartient en outre de recommander l'engagement de l'effectif nécessaire à l'exécution des travaux.

Il doit enfin veiller au contrôle des dépenses reliées à la réalisation des projets, et il doit en rendre compte au directeur administratif.

Le directeur de projet est nommé par le comité exécutif.

SECTION XI

DISPOSITION FINALE

26. Les Règlements généraux entrent en vigueur le jour de leur adoption par le Conseil de l'Institut.

3673-o

DOCUMENT III

LES RÈGLEMENTS DU FONDS DE DOTATION (Adoptés le 10 juillet 1981 et modifiés le 3 juin 1982)

SECTION I

GÉNÉRALITÉS

- Création** **1.** Un fonds de dotation de l'Institut a été créé en vertu de l'article 18 de la loi de l'Institut (L.Q. 1979, chap. 10). Une résolution du comité exécutif en a sanctionné la création le 27 mars 1981.
- Objectifs** **2.** Ce fonds de dotation est destiné à recueillir des sommes reçues par don, legs, subvention ou autre forme de contribution à l'Institut dans les buts de favoriser son développement.
- Propriété** **3.** Ce fonds de dotation est la propriété de l'Institut.
- Nature des fonds** **4.** Les dons destinés au fonds de dotation sont remis à l'Institut en espèces, ou sous forme de valeurs monnayables appropriées aux fins de l'Institut. Les objets offerts à l'Institut doivent avoir été évalués par des experts avant d'être acceptés par l'Institut.
- Accumulation des fonds** **5.** Les avoirs du fonds de dotation ne peuvent en être extraits. Seuls les bénéficiaires du fonds peuvent être utilisés aux fins de l'Institut.
- Usage de l'usufruit** **6.** Les bénéficiaires du fonds de dotation ne sont l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation aux fins de l'Institut. Cependant, hormis en ce qui a trait à l'article 10 de ce règlement, l'Institut se réserve l'usage de l'usufruit du fonds exclusivement à des fins de recherche ou de réalisation d'activités scientifiques connexes (séminaires, symposiums, colloques, publications, etc.).

SECTION II

ADMINISTRATION

- Conseil du fonds** **7.** L'administration du fonds est confiée à un Conseil du fonds, composé du directeur général, du secrétaire général, du directeur administratif auquel est confiée la gestion courante et distincte du fonds, et de quatre (4) représentants des donateurs nommés pour un maximum de deux (2) années par le Conseil de l'Institut, sur recommandation du comité exécutif.

Notamment, il revient au Conseil du Fonds.

- a) de définir la politique de placement et de gestion ;
- b) de vérifier la gestion du fonds ;
- c) d'assurer l'augmentation des avoirs du fonds de dotation ;
- d) de verser annuellement à l'Institut les bénéfices retirés, dans les soixante (60) jours suivants le début d'un exercice financier (1^{er} avril au 31 mars) ;
- e) de présenter au comité exécutif de l'Institut un rapport annuel de ses activités dans les soixante (60) jours suivant la fin d'une année financière.

Avis et
recommen-
dations

8. En outre, le Conseil peut donner ses avis à l'Institut quant à l'utilisation des bénéfices du fonds et faire au comité exécutif toute recommandation qu'il jugera appropriée.

Président

9. Le Conseil de l'Institut choisit le président du Conseil du fonds parmi les représentants des donateurs. Le Conseil du fonds se réunit au moins trois (3) fois par année à la convocation de son président.

Frais
impu-
tables

10. Les frais de constitution, d'administration et de gestion du fonds sont imputables au fonds de dotation.

DOCUMENT IV

ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1983

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de l'Institut québécois de recherche sur la culture au 31 mars 1983 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état de l'avoir de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Institut au 31 mars 1983 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink, reading "Rhéal Chatelain". The signature is fluid and cursive, with a large initial "R" and "C".

Rhéal Chatelain, c.a.

Québec, le 3 juin 1983

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

(L.R.Q., c. I-13.2)

BILAN
AU 31 MARS 1983

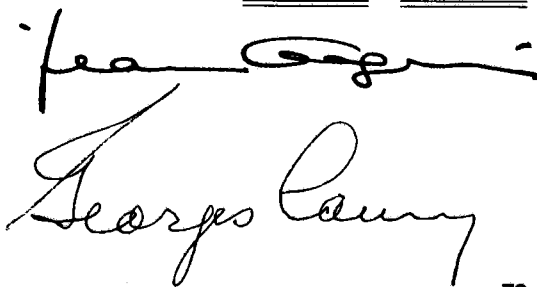
ACTIF

	1983	1982
	\$	(note 9) \$
À court terme		
Débiteurs	9 175	18 813
Stocks	149 725	100 402
Travaux en cours	9 488	—
Frais payés d'avance (note 3)	31 270	24 800
Avance au fonds de dotation	4 243	82 766
	<u>203 901</u>	<u>226 781</u>
Immobilisations (note 4)	<u>121 539</u>	<u>113 764</u>
	<u>325 440</u>	<u>340 545</u>
FONDS DE DOTATION — solde déficitaire (note 5)	<u>7 443</u>	<u>82 766</u>

PASSIF

À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	3 931	25 079
Emprunt bancaire	55 000	73 000
Créditeurs et frais courus	139 304	178 368
Revenus reportés	22 821	—
	<u>221 056</u>	<u>276 447</u>
AVOIR	<u>104 384</u>	<u>64 098</u>
	<u>325 440</u>	<u>340 545</u>
FONDS DE DOTATION (note 5)	<u>7 443</u>	<u>82 766</u>

ENGAGEMENTS (note 8)
POUR L'INSTITUT



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
AVOIR
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1983

	1983	1982
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	64 098	514 064
Excédent des subventions et des revenus sur les dépenses	<u>40 286</u>	<u>(449 966)</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>104 384</u></u>	<u><u>64 098</u></u>

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1983**

	1983	1982 (note 9)
	\$	\$
DÉPENSES (note 6)		
Recherche	1 650 276	1 986 752
Administration	275 823	308 123
	<u>1 926 099</u>	<u>2 294 875</u>
REVENUS		
Intérêts sur dépôts	89 610	173 304
Ventes de publications	32 844	14 285
Dons	24 500	7 000
Autres	4 431	320
	<u>151 385</u>	<u>194 909</u>
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	1 774 714	2 099 966
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 7)	<u>1 815 000</u>	<u>1 650 000</u>
EXCÉDENT DES SUBVENTIONS ET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u><u>40 286</u></u>	<u><u>(449 966)</u></u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 1983

1. CONSTITUTION ET OBJET

L'Institut québécois de recherche sur la culture, corporation au sens du Code civil constituée par loi spéciale, a pour objet, en vue de contribuer au développement culturel du Québec, d'effectuer, d'encourager et de soutenir des recherches et des études sur les divers aspects des phénomènes culturels.

L'Institut, par règlement, a créé un fonds de dotation destiné à recueillir les sommes reçues par don, legs, subvention ou autre forme de contribution dans les buts de favoriser son développement et de défrayer les coûts de ses recherches sur la culture. Ce fonds est la propriété exclusive de l'Institut et les avoirs du fonds proviennent d'entreprises, d'institutions autres que le gouvernement (incluant ses ministères et ses organismes) ou de personnes. Les avoirs du fonds ne peuvent en être extraits. Seuls les bénéficiaires du fonds peuvent être utilisés aux fins de l'Institut.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Stocks

Les stocks sont constitués de publications et leur évaluation inclut les coûts d'impression, de droits d'auteur et de reproduction ainsi que les services de graphisme ; elle exclut toutefois les salaires, honoraires et autres frais indirects de production.

Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de révision et de correction de manuscrits, les honoraires, les services de photographie et de graphisme relatifs à des publications non terminées.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur vie utile anticipée selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	<i>Vie utile anticipée</i>	<i>Taux</i>
Équipement, ameublement et enseigne	10 ans	10%
Bibliothèque	20 ans	5%

3. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	1983	1982
	\$	\$
Loyers	22 872	19 947
Avance sur contrat	5 000	—
Autres	<u>3 398</u>	<u>4 853</u>
	<u><u>31 270</u></u>	<u><u>24 800</u></u>

4. IMMOBILISATIONS

	1983			1982
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Ameublement	91 263	22 143	69 120	61 626
Bibliothèque	9 166	1 319	7 847	8 306
Enseigne	938	94	844	—
Équipement	<u>57 854</u>	<u>14 126</u>	<u>43 728</u>	<u>43 832</u>
	<u><u>159 221</u></u>	<u><u>37 682</u></u>	<u><u>121 539</u></u>	<u><u>113 764</u></u>

5. FONDS DE DOTATION

	1983	1982
	\$	\$
Revenus		
Dons	134 996	—
Contributions	<u>23 057</u>	<u>10 386</u>
	<u>158 053</u>	<u>10 386</u>
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	20 083	46 787
Honoraires	42 602	30 217
Frais de voyage et de représentation	5 210	1 644
Fournitures et approvisionnements	8 757	5 861
Entretien et réparation	42	121
Loyer	260	600
Électricité et chauffage	827	341
Publicité et promotion	4 669	6 589
Téléphone	<u>280</u>	<u>992</u>
	<u>82 730</u>	<u>93 152</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	75 323	(82 766)
Solde déficitaire du fonds au début	<u>(82 766)</u>	<u>—</u>
Solde déficitaire du fonds à la fin*	<u>(7 443)</u>	<u>(82 766)</u>
* Représenté par :		
Avances de l'Institut	4 243	82 766
Créditeurs	3 098	—
Découvert bancaire	<u>102</u>	<u>—</u>
	<u>7 443</u>	<u>82 766</u>

L'état des revenus et dépenses de l'Institut ne comprend pas les opérations du fonds de dotation.

6. DÉPENSES

	1983		1982	
	Recherche	Administration	Recherche	Administration
	\$	\$	\$	\$
Traitements et avantages sociaux	1 211 613	179 615	1 345 197	215 249
Honoraires de recherche	188 600	—	355 459	—
Documentation de recherche	5 862	—	324	—
Frais de voyage et de représentation	49 031	18 270	87 246	16 717
Fournitures et approvisionnements	62 364	15 591	86 611	21 653
Entretien et réparation	13 642	3 411	10 176	2 544
Loyers	105 225	26 306	44 284	11 070
Électricité et chauffage	3 771	943	3 301	825
Téléphone	26 959	6 739	26 174	6 543
Amortissement des immobilisations	12 371	3 093	10 513	2 628
Taxes et assurances	2 482	620	5 385	1 346
Honoraires professionnels	—	8 996	—	14 319
Frais de publication	36 354	—	12 082	—
Divers	—	2 899	—	8 546
Intérêts	—	4 729	—	6 683
Contributions au fonds de dotation	18 446	4 611	—	—
	<u>1 736 720</u>	<u>275 823</u>	<u>1 986 752</u>	<u>308 123</u>
Subvention du gouvernement du Canada	86 444	—	—	—
	<u>1 650 276</u>	<u>275 823</u>	<u>1 986 752</u>	<u>308 123</u>

7. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions versées par le gouvernement du Québec servent à payer les dépenses d'administration et toute autre dépense de l'Institut découlant de l'application de sa loi.

	1983	1982
	\$	\$
Statutaire	1 650 000	1 500 000
Spécifique	150 000	150 000
Autre	15 000	—
	<u>1 815 000</u>	<u>1 650 000</u>

8. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 1983, les engagements minimaux en vertu de baux à long terme se répartissent comme suit:

1984	108 594
1985	114 673
1986	120 944
1987	91 543
1988	7 500
	<u>443 254</u>

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1982 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1983.

DOCUMENT V

LA LISTE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES du 1^{er} AVRIL 1982 AU 31 MARS 1983

TITRE DU PROJET	PERSONNEL ET COLLABORATEURS ¹
1. CHANGEMENTS CULTURELS ET PROBLÈMES D'IDENTITÉ	
1.1 <i>La famille et l'enfance dans la société québécoise</i>	
1.1.1 L'enfance en Nouvelle-France	Denise Lemieux
1.1.2 La famille monoparentale au Québec	Renée B. Dandurand
1.2 <i>La condition féminine</i>	
1.2.1 La condition féminine en milieu ouvrier	Alain Vinet, dir. (Francine Dufresne) (Lucie Vézina)
1.2.2 La vie quotidienne des femmes	Denise Lemieux, dir. Lucie Mercier
1.2.3 La condition féminine dans le radio-feuilleton québécois	Renée Legris, dir. (Michel De Smet)
1.3 <i>Les communautés culturelles au Québec</i>	
1.3.1 Monographie-synthèse sur les Italiens	Pierre Anctil, dir. (Gina Galasso)

¹ La rubrique « Personnel et collaborateurs » regroupe des personnes ayant des statuts divers au sein de l'Institut : chercheurs, chargés de recherche, assistants, collaborateurs extérieurs. Certains sont rémunérés par l'Institut, à plein temps, à mi-temps ou à temps partiel, d'autres participent aux recherches sans rémunération.

Légende : dir. : directeur de projet
co-dir. : co-directeur de projet
resp. : responsable de groupe, de session ou d'atelier de travail, d'un colloque, d'une activité
(...) : nom entre parenthèses indique que la personne n'est plus à l'emploi de l'Institut au 31 mars 1983
coll. : collaborateur.

- 1.3.2 Monographie-synthèse sur les Juifs Gary Caldwell, dir.
(David Rome)
(Alexandra Szacka)
Jacques Kentrowitz, coll.
Jean-Claude Lasry, coll.
Morton Weinfeld, coll.
(Alti Rodal)
- 1.3.3 Les anglophones ruraux Gary Caldwell, dir.
Paule Obermeir
- 1.3.4 Bibliographie générale cumulative
sur les communautés culturelles Gary Caldwell, dir.
Pierre Ancil
Paule Obermeir
- 1.3.5 Projet Montréal Gary Caldwell
- 1.4 *Les histoires régionales* Fernand Harvey, resp.
- 1.4.1 Histoire des Laurentides Serge Laurin, dir.
Richard Lagrange
- 1.4.2 Histoire des Cantons de l'Est Jean-Pierre Kesteman, dir.
Peter Southam, coll.
Daniel Fournier
- 1.5 *Problématique de l'identité culturelle*
- 1.5.1 Rapports culturels Québec/États-
Unis Fernand Dumont, co-dir.
Claude Savary, co-dir.
Pierre Ancil
Edward A. Tiryakian, coll.
Lise Bissonnette, coll.
Yves Roby, coll.
Guido Rousseau, coll.
Serge Gagnon, coll.
- 1.6 *Culture et aménagement urbain*
- 1.6.1 L'aménagement futur de Montréal (Jean-Claude Marsan)
- 1.6.2 Architectures : la culture dans l'es-
pace Jean-Charles Falardeau, dir.
Jean-Claude Marsan, co-dir.
Marcel Bélanger, coll.
Claude Bergeron, coll.
Jean Cimon, coll.
Jean-Claude Dupont, coll.
Andrée Gendreau, coll.
Raymonde Gauthier, coll.
Luc Noppen, coll.
André Robitaille, coll.

1.7 *L'industrialisation de la culture*

- 1.7.1 L'industrialisation de la culture au Québec : étude préliminaire
Pierre Harvey, co-dir.
Gabrielle Lachance, co-dir.
Jean-Paul L'Allier, coll.
Jean Ouellet, coll.
Pierre Pagé
Nathalie Petrowski, coll.
Roland Sasseville, coll.
- 1.7.2 L'industrialisation de la culture au Québec : enquête, bilan et perspective
Gabrielle Lachance
- 1.7.3 Histoire culturelle de la radio (1940-1960)
Pierre Pagé, dir.
(Jacques Belleau)
(Louise Blouin)
- 1.7.4 Les industries culturelles dans le Bas-Saint-Laurent
Danielle Lafontaine, dir.
Mireille Perreault

2. CULTURE POPULAIRE

2.1 *Problématique historique de la culture populaire*

- 2.1.1 Histoire du Parc Sohmer (1889-1919)
Raymond Montpetit, co-dir.
Yvan Lamonde, co-dir.
(Pierre Gamache)
Denise Martineau, coll.
- 2.1.2 L'intervention du gouvernement municipal dans la vie socio-culturelle (1820-1920)
Yvan Lamonde, dir.
(Josée Martel)
(Jacques Ferland)
- 2.1.3 Les loisirs, les spectacles et les sports au Québec (XIX^e et XX^e siècles)
Yvan Lamonde, resp.
Avec la collaboration de douze chercheurs et du département des Sciences du loisir de l'UQTR
- 2.1.4 Changements culturels en milieu rural et urbain au Québec (1800-1930)
Yvan Lamonde, resp.
Gérard Bouchard, coll.
René Hardy, coll.
Guy Laperrière, coll.
Paul-Louis Martin, coll.
Guy Massicotte, coll.
Jean Roy, coll.

2.2 *Rituels, religion, culture populaire*

- 2.2.1 L'hiver dans la culture québécoise (XVII^e-XIX^e siècles)
(Laurence Lamontagne)

- | | | |
|-------|--|--|
| 2.2.2 | L'été | (Thérèse Beaudoin) |
| 2.2.3 | La poésie des saisons | (Paule Chouinard) |
| 2.2.4 | La religion populaire, thématique globale | Benoît Lacroix, dir.
Lucille Côté |
| 2.2.5 | Significations religieuses du testament (1850-1900) | Benoît Lacroix, dir.
(Hélène Dionne) |
| 2.2.6 | Anthologie du vécu religieux en Nouvelle-France | Benoît Lacroix, dir.
(Michelle Trudel-Drouin) |
| 2.3 | <i>Ethnologie du savoir ouvrier et de la culture industrielle</i> | |
| 2.3.1 | Ethnologie du savoir ouvrier | Fernand Harvey, dir.
Jean Bourassa
(Denise Pérusse) |
| 2.3.2 | Histoire de l'enseignement technique et professionnel | (Jean-Pierre Charland) |
| 2.3.3 | La culture industrielle | Fernand Harvey, dir. |
| 2.4 | <i>Relations sociales et vie communautaire en milieu populaire</i> | |
| 2.4.1 | Les pratiques émancipatoires en milieu populaire | Marcel Rioux, co-dir.
Gabriel Gagnon, co-dir.
Robert Laplante
(Andrée Fortin)
Jean-Pierre Dupuis |
| 2.4.2 | Rapports entre télévision-fiction et culture populaire | (Nicole Lacelle)
Paul Bélanger, coll. |
| 2.4.3 | Agronome-colon en Abitibi | Joseph Laliberté, coll.
Robert Laplante |
| 2.4.4 | Émile Couture, missionnaire colonisateur | Émile Couture, coll.
Robert Laplante |
| 2.4.5 | Le livre de prône de Roquemaure | Robert Laplante |
| 3. | CULTURE SAVANTE | |
| 3.1 | <i>La notion de culture savante</i> | |
| 3.1.1 | L'anthropologie en l'absence de l'homme, Tome II | Fernand Dumont |
| 3.1.2 | Histoire de la pensée québécoise | Fernand Dumont |
| 3.2 | <i>Arts et milieux artistiques</i> | |
| 3.2.1 | Enseignement des Beaux-Arts et milieux artistiques | Marcel Fournier, dir.
Isabelle Perreault
Léon Bernier
(Sylvie Girard) |

- 3.2.2 Le théâtre au Québec : bilan de la recherche (Pierre Lavoie)
- 3.3 *Production et consommation de la littérature*
- 3.3.1 La lecture : approche psychosociologique et ethnographique Vivian Labrie, dir.
(Francis Boucher)
- 3.3.2 Le livre et la lecture au Québec (Jean-Pierre Chalifoux)
- 3.3.3 L'histoire de l'imprimé au Québec (XIX^e et XX^e siècles) Yvan Lamonde
- 3.4 *Diffusion du savoir scientifique et autodétermination de la connaissance*
- 3.4.1 Anthropologie médicale Jacques Dufresne, co-dir.
Fernand Dumont, co-dir.
(Maurice Blouin)
(Louise Demers-Desrosiers)
(Liliane Blouin)
- 3.4.2 L'autodétermination culturelle et la santé Alfred Dumais, co-dir.
Pierre St-Arnaud, co-dir.
Johanne Lévesque
(Monique Turcotte)
- 3.4.3 Centre d'interprétation scientifique du Témiscouata Jacques Pelletier, dir.
Léo Jacques, resp.
Gaétan Marcoux, coll.
Maurice Ouellet, coll.
François Pelletier, coll.
- 3.4.4 Cultures parallèles Fernand Dumont, resp.
Gabrielle Lachance
Madeleine Beauchamp, coll.
Alfred Dumais, coll.
Andrée Fortin, coll.
Claude-Marie Gagnon, coll.
Jean-Paul Montminy, coll.
Réginald Richard, coll.
Judith Stryckman, coll.
Henri Tremblay, coll.
Jacques Zylberberg,, coll.
- 3.5 *La conscience historique québécoise*
- 3.5.1 Formation de l'imaginaire québécois (1760-1867) Maurice Lemire, dir.
(Christian Bouchard)
(Léonce Cantin)
(Michel Lord)
- 3.5.2 Le premier manuel d'histoire du Canada de Lionel Groulx Maurice Filion, dir.
(Christian Dessureault)

- 3.5.3 Chronologie littéraire (Sylvie Tellier)
- 3.5.4 Chronologie du Québec (1930-1981) Fernand Harvey, dir.
(Micheline Gaulin)
- 3.5.5 Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada Paul Aubin, dir.
Louis-Marie Côté
- 3.5.6 Bibliographie analytique des documents personnels Yvan Lamonde
- 3.6 *Statistiques culturelles*
- Jean-Paul Baillargeon, dir.
Louise Dallaire
Christine Eddie
(Mira Falardeau)
(André Lepage)
(Michel Normandin)
(Marïse Thivierge)
Marie-Josée des Rivières
(José Lopes Nines)
- Comité consultatif
Michel Amyot, resp.
Jean-Paul Baillargeon, dir.
Gilbert Gagnon, coll.
Yvan Lamonde

4. ACTIVITÉS

- 4.1 *Colloques, rencontres, séminaires*
- 4.1.1 Colloque sur la religion populaire (1, 2, 3 octobre 1982) Benoît Lacroix, dir.
Jean-Paul Montminy, coll.
Lucille Côté
- 4.1.2 Séminaire : Aspects de l'imaginaire québécois (18, 19 novembre 1982) Maurice Lemire, dir.
- 4.2 *Concours*
- 4.2.1 Prix Edmond-de-Nevers Jean Bourassa, resp.
- 4.2.2 Concours « Mémoire d'une époque » Gabrielle Lachance, resp.
Brigitte Lambert
Simon Ruel
- 4.3 *Expositions*
- 4.3.1 Exposition « Ulric Bourgeois » Léo Jacques, resp.
Simon Ruel
- 4.3.2 Exposition « Histoire de la radio au Québec » Léo Jacques, resp.
Jacques Belleau
- 4.4 *Salons du livre* Léo Jacques, resp.
Simon Ruel.

DOCUMENT VI

LA LISTE DES PUBLICATIONS

Cahiers

1. COLLECTION « IDENTITÉ ET CHANGEMENTS CULTURELS » (sous la direction de Fernand Harvey).
 1. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*.*
 2. Gary Caldwell et Éric Waddell, editors. *The English of Québec : from majority to minority status*.*
 3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier : une enquête*.*
2. COLLECTION « CULTURE POPULAIRE » (sous la direction de Robert Laplante).
 1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920) : bilan historiographique*.
3. COLLECTION « CULTURE SAVANTE » (sous la direction de Maurice Lemire).
 1. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre*.
 2. Yvan Lamonde et al. *L'imprimé au Québec : aspects historiques (18^e-20^e siècle)*.*
4. COLLECTION « LITTÉRATURE QUOTIDIENNE » (sous la direction de Vivian Labrie).
 1. Joseph Laliberté, avec la collaboration de Robert Laplante. *Agronome-colon en Abitibi*.*
5. COLLECTION « DIAGNOSTICS CULTURELS » (sous la direction de Jean Gagné).
 1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'Information culturelle dans les media électroniques*.
 2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance — Le théâtre au Québec*.

* (Ouvrage publié dans le cours de l'année 1982-1983).

6. COLLECTION « EDMOND-DE-NEVERS » (sous la direction de Léo Jacques).
1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de M^{gr} Camille Roy.*
 2. Réal Brisson. *La charpenterie navale à Québec sous le Régime français.**
7. COLLECTION « INSTRUMENTS DE TRAVAIL » (sous la direction de Marise Thivierge).
1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs au Québec — Bibliographie rétrospective annotée.*
 2. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec — Essai de statistique historique (1896 à nos jours).*
 3. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980).*
 4. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales.*
 5. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec : Bilan et bibliographie.*
 6. Sylvie Tellier. *La chronologie littéraire du Québec.*
 7. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes.**
 8. Gary Caldwell. *Les études ethniques au Québec — Bilan et perspectives.**
 9. Yvan Lamonde. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980).**
8. COLLECTION « DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES » (sous la direction de Pierre Anctil).
1. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960).*
 2. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire.*
 3. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec.*
 4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier : quatre analyses de cas.*
9. HORS COLLECTION
1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975).* 2 tomes.

10. COLLECTION « DOCUMENTS DE RECHERCHE »

1. Honorius Provost. *Les anglo-canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775).**

Volumes

1. COLLECTION « LES RÉGIONS DU QUÉBEC » (sous la direction de Fernand Harvey).

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie.*

2. HORS COLLECTION

1. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel.**
2. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel.**
3. Sophie-Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise. (XVII^e-XIX^e siècles).**

Revue

REVUE « QUESTIONS DE CULTURE » (sous la direction de Fernand Dumont).

1. Cette culture que l'on appelle savante.
2. Migrations et communautés culturelles.
3. Les cultures parallèles.*
4. Architectures : la culture dans l'espace.*

Documents audio-visuels

1. Arthur Lamothe. Culture montagnaise.
(Série de huit vidéo-cassettes de 30 minutes chacune).
 - 1.1 Récits mythiques (Saint-Augustin). (1).
 - 1.2 Récits mythiques (Saint-Augustin). (2).
 - 1.3 Culture matérielle (Schefferville).

- 1.4 Culture matérielle, Rêves et chants. Récits véridiques et historiques (Schefferville).
- 1.5 Récits véridiques et historiques, Croyances et rites, Rêves et chants (Schefferville). (1).
- 1.6 Récits véridiques et historiques, Croyances et rites, Rêves et chants (Schefferville). (2).
- 1.7 Relations avec les Blancs, Territoires et droits territoriaux (Betsiamites). (1).
- 1.8 Relations avec les Blancs, Territoires et droits territoriaux (Betsiamites). (2).

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Lettre à M. Clément Richard, Ministre des Affaires culturelles	3
Membres et personnel de l'Institut québécois de recherche sur la culture	5
INTRODUCTION	9
Première partie : ÉTAT DE LA RECHERCHE	11
I. Changements culturels et problèmes d'identité	13
II. La culture populaire	19
III. La culture savante	23
Deuxième partie : POUR UNE DEUXIÈME PHASE DE DÉVELOPPEMENT	27
I. Quelques critères	29
II. Les chantiers	31
III. L'organisation du travail	37
Troisième partie : UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION	39
I. Des activités diverses	41
II. Des publications	45
III. Structures et infrastructures	51
Quatrième partie : DOCUMENTS	55
I. La loi constituant l'Institut québécois de recherche sur la culture	57
II. Les règlements généraux	63
III. Les règlements du fonds de dotation	69
IV. Les états financiers 1982-1983	71
V. La liste des activités scientifiques	81
VI. La liste des publications	87

Achévé d'imprimer
en novembre mil neuf cent quatre-vingt-trois
sur les presses de l'Imprimerie Gagné Ltée
Louiseville - Montréal.
Imprimé au Canada

Institu
93, rue Saint-Pi

INRS - SDIS



X0022900 2

culture
e: (418) 643-4695